

GUIDE DE CRÉATION DES LIEUX ALTERNATIFS.



19 exemples de lieux alternatifs

9 outils pour la création

Ressources et contacts

ALTERNATIBA



* Sommaire *

4-5

Introduction

Un guide pour aider à la multiplication des lieux alternatifs

Des exemples de lieux existants, des outils pour créer de nouveaux lieux

Des lieux permanents, collectifs et ouverts à tous

Un réseau de lieux ressources

Le Guide, une première étape



6-7

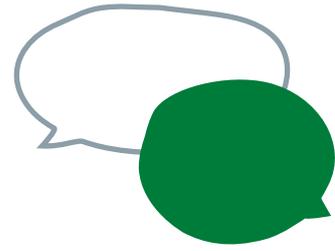
Trouver l'inspiration : des exemples de lieux

8-45

Fiches lieux

Emmaüs	8
La Fabrique à neuf	10
L'AlternatiBar	12
L'Équitable café	14
Otsokop	16
L'Épi Castelfortain	18
La Cantine	20
Les Petites Cantines	22
Mami Txula	24
Gare au Théâtre	26

Cinéma Paradiso	28
Café des pratiques	30
L'École dynamique	32
J'aime le vert	34
Les Copeaux d'abord	36
Cyclofficine	38
Txirrind'ola	40
Coworkcity	42
Casaco	44



46-47 Créer son lieu : les étapes

48-65 Fiches méthodologiques

Se mettre d'accord sur les valeurs et les objectifs du projet

Définir le mode de fonctionnement interne

Fiche : Choisir son statut juridique..... 36

Préparer la mise en œuvre du projet

Fiche : Comment organiser une réunion efficace..... 38

Découvrir d'autres lieux similaires

Fiche : Les réseaux 40

Aller à la rencontre des acteurs du territoire

Rédiger son projet économique

Fiche : Réaliser un plan d'affaire..... 42

Fiche : Gérer des bénévoles et/ou des salariés..... 44

Trouver des financements

Fiche : Financer un lieu alternatif..... 46

Fiche : Réaliser une campagne de financement participatif 48

Communiquer

Fiche : Créer et animer un site internet..... 50

Fiche : Être présent sur les réseaux sociaux 52

66-67 Remerciements et Partenaires

Introduction

Un guide pour aider à la multiplication des lieux alternatifs

Les solutions au défi climatique existent dans tous les domaines de la vie quotidienne, des AMAP pour soutenir l'agriculture biologique et paysanne, les économies d'énergies et les énergies renouvelables pour sortir des énergies fossiles et du nucléaire, les ateliers vélo pour développer l'usage du vélo, le co-voiturage pour réduire le nombre d'automobiles, les monnaies locales pour relocaliser l'économie sur nos territoires, etc.

Ces alternatives construisent de surcroît une société beaucoup plus désirable que celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui, en développant les valeurs de convivialité, de solidarité, de partage et d'échange. Autant de raisons de s'engager avec enthousiasme dans leur développement !

Nous devons cependant accélérer le développement de ces alternatives et les faire changer d'échelle pour qu'elles deviennent la norme. Les lieux alternatifs permanents peuvent nous aider à y parvenir ! Jardins partagés et épiceries, ateliers participatifs, ressourceries, cantines associatives, cafés culturels... de nombreux types de lieux existent déjà sur nos territoires.

Non seulement ces lieux permettent d'activer les alternatives, mais ils peuvent en outre devenir de formidables points d'appui pour le mouvement climat, car ils sont autant de locaux qui peuvent servir à organiser des réunions, des formations, des conférences, des ateliers de fabrication de matériel, etc., de quoi préparer des mobilisations citoyennes toujours plus massives partout sur nos territoires !

Autant de raisons de multiplier ce type de lieux. Telle est l'ambition de ce guide qui s'adresse à toutes les personnes souhaitant se lancer dans l'aventure de la création d'un nouveau lieu alternatif.

Des exemples de lieux existants, des outils pour créer de nouveaux lieux

Dans ce guide, vous trouverez tout d'abord un échantillon d'initiatives déjà mises en place, choisies pour leur diversité d'activité, de statut, de taille ou de localisation, puis des outils méthodologiques visant à vous accompagner dans la création de nouveaux lieux alternatifs.

Les fiches « lieux » présentent plusieurs exemples en détaillant leur fonctionnement, leur historique, leur financement, leurs avantages et inconvénients identifiés, ainsi que des conseils et des contacts, tandis que les fiches méthodologiques présentent, pour chaque étape de la création, des outils et des ressources, notamment sur les questions de financement, de statut et de communication.

L'objectif n'est pas d'être exhaustif, mais de donner aux porteurs de projets de quoi stimuler leur imagination (exemples, risque, bonnes idées...) et de leur fournir des ressources pour aller plus loin.

D'ailleurs, cette première édition manque de lieux en milieu rural. Une seconde édition augmentée est déjà envisagée afin d'intégrer des lieux comme Le champ commun, bar-épicerie en Bretagne, ou La ferme de la Tournerie en Limousin. Les nouvelles fiches seront également disponibles sur le site internet :

alternatiba.eu/lieux-alternatifs

Des lieux permanents, collectifs et ouverts à tous

Ce guide aborde le concept de « lieu alternatif » en tant que lieu qui implique non seulement un type particulier d'activité - sociale, écologique ou culturelle - mais aussi un emplacement physique et permanent, une gestion collective et une ouverture au public. Cette conception n'a pas vocation à couvrir toute la diversité des lieux alternatifs. Elle sert surtout à attiser votre curiosité et à vous encourager dans vos démarches.

Un réseau de lieux ressources

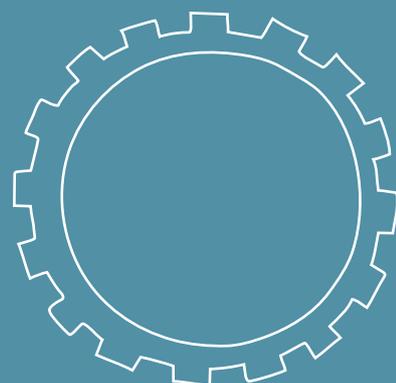


Il s'agit également de développer un réseau de lieux ressources, liés à Alternatiba et au mouvement climat, au service des initiatives citoyennes.

En effet, un site permanent, c'est aussi un endroit pour accueillir de nouveaux venus, un local qui peut servir à organiser des formations et des réunions, fabriquer des supports de communication, installer une cuisine collective lors de rassemblements ou stocker du matériel, et même pour les plus grands, à y organiser des festivals alternatifs !

Le Guide, une première étape

Enfin, cet ouvrage n'est qu'un début de réponse, car la multiplication des lieux alternatifs requiert d'autres actions : portes ouvertes, formations, communication commune, mutualisation, échange d'expériences, etc. Le guide lui-même demande à être complété, peut-être par une version en ligne évolutive. Toute cette dynamique ne fait que commencer et elle ne pourra être que collective, bien au-delà d'Alternatiba. La réflexion est en cours, vous pouvez la rejoindre ! Si vous avez une suggestion, une question ou une remarque, n'hésitez pas à écrire à lieuxalternatifs@alternatiba.eu



Sommaire

TROUVER L'INSPIRATION : DES EXEMPLES DE LIEUX



PAGE

EMMAÜS

RESSOURCERIE

BÉARN



11,5 ha



8

LA FABRIQUE À NEUF

RESSOURCERIE

ESSONNE



700 m²



10

L'ALTERNATIBAR

BAR

RHÔNE



80 m²



12

ÉQUITABLE CAFÉ

BAR

BOUCHES-DU-RHÔNE



100 m²



14

OTSOKOP

SUPERMARCHÉ

PAYS BASQUE



55 m²



16

L'ÉPI CASTELFORTAIN

ÉPICERIE

YVELINES



70 m²

18

LA CANTINE

CANTINE

SEINE-MARITIME



30 m²



20

LES PETITES CANTINES

CANTINE

RHÔNE



65 m²



22

MAMI TXULA

CAFÉ CULTUREL

PAYS BASQUE



60 m²



24

GARE AU THÉÂTRE

THÉÂTRE

VAL-DE-MARNE



1000 m²



26

CINÉMA PARADISO

CINÉMA

RHÔNE



600 m²



28

CAFÉ DES PRATIQUES

FORMATION

DOUBS



90 m²



30

L'ÉCOLE DYNAMIQUE

ÉCOLE

PARIS



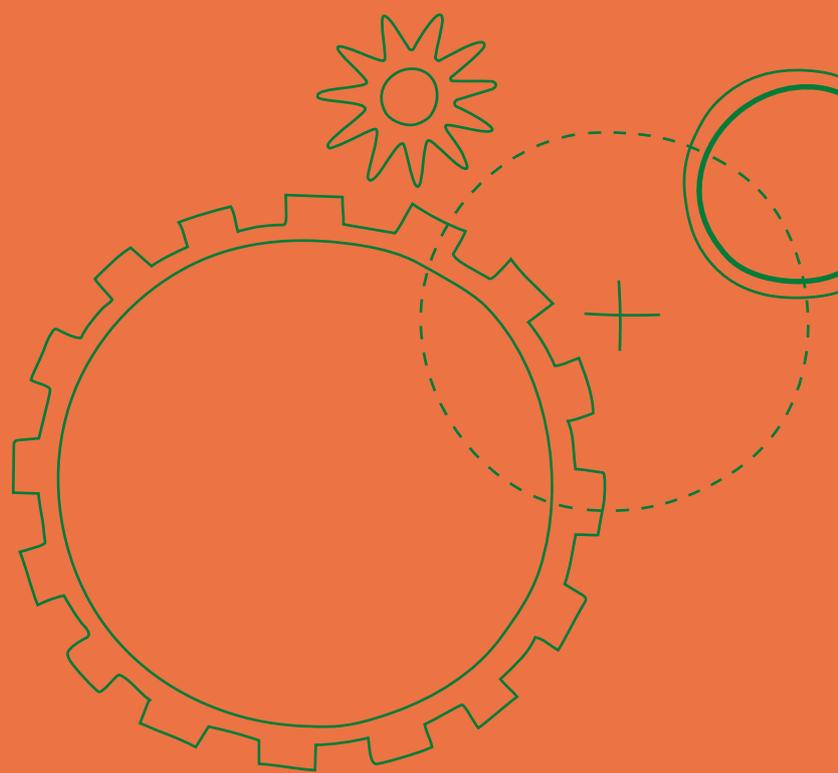
320 m²



32

J'AI ME LE VERT	JARDIN PARTAGÉS	VAL-DE-MARNE	 ... 500 m ²		34
LES COPEAUX D'ABORD	ATELIER BOIS	ISÈRE	 ... 170 m ²		36
CYCLOFFICINE	ATELIER VÉLO	VAL-DE-MARNE	 ... 75 m ²	 	38
TXIRIND'OLA	ATELIER VÉLO	PAYS BASQUE ...	 ... 560 m ²		40
COWORKCITY	ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ	VAL-DE-MARNE	 160 m ²		42
CASACO	ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ	HAUTS DE SEINE	 ... 460 m ²	 	44

-  LOCALISATION
-  MILIEU RURAL / URBAIN
-  TAILLE
-  LIEU RESSOURCE
-  SALARIÉS





Le village Emmaüs-Lescar-Pau est une structure Emmaüs (accueil inconditionnel). Ce lieu est une alternative sociale et écologique ayant pour but de montrer concrètement qu'il est possible de vivre autrement.

Qu'y fait-on ?

Le village assure un accueil inconditionnel de personnes en précarité.

Il a une activité de déchetterie et recyclerie. Plusieurs ateliers existent pour la rénovation des

objets : mécanique, menuiserie, vêtements, cuir, décoration, électroménager, électronique, vélo, tri, livre, soudure. Les objets sont ensuite revendus dans le Bric-à-brac.

Le village est également un lieu de vie pour les compagnes et compagnons : éco-construction de l'habitat, maraîchage, élevage, cuisine, réfectoire, restaurant, crêperie, boulangerie, bar, activités collectives.

Enfin le village organise des activités culturelles : festival, concert, projection de films documentaires, conférences...

Suite à de nombreuses rencontres avec d'autres communautés Emmaüs et des échanges avec l'Abbé Pierre, le Village Emmaüs ouvre en 1982, il part avec rien. Son objectif est de donner vie à une communauté de 20 à 25 personnes. Le lieu accueille des personnes vivant sur place, souvent en rupture sociale, familiale ou professionnelle. Trois décennies plus tard, le pari est surpassé. Emmaüs Lescar-Pau est devenue une ville à l'écart de la ville en développant son autonomie financière, alimentaire et de construction d'habitat. Il poursuit les préceptes de l'abbé Pierre : accueil, travail et service et y a ajouté une autre valeur fondamentale : l'alternative. L'objectif est également de montrer cette alternative au grand public.

Emmaüs est devenu un acteur incontournable dans la récupération, réutilisation, reconditionnement d'objets de la vie quotidienne, chez les particuliers comme les professionnels. La déchetterie est gérée sur place et accueille du public.

Comment a été créé le lieu ?

Comment ça marche ?

Le village fonctionne grâce au travail des compagnes et compagnons (120 à 130), des salariés et des bénévoles (variables selon les saisons). L'ensemble des personnes est réparti sur les activités citées ci-dessus. Le roulement important et la volonté de faire au

maximum avec les compétences présentes sur le village représentent la réalité du village. Cela explique des variations dans le développement de ces activités. Chaque atelier à un responsable qui s'occupe de son bon fonctionnement, de son évolution et de ses effectifs. Le village, comme toutes les structures Emmaüs, a un responsable qui gère l'ensemble.

Le village fonctionne sur l'autofinancement (ventes au Bric-à-brac) et les dons et refuse de toute subvention.

Qui finance ?



Aide sur le plan logistique, notamment par le prêt des camions, la restauration et mise à disposition des bénévoles pour aider les mouvements tel que Alternatiba, la Confédération Paysanne...

Fiche d'identité

Lescar – Béarn

Milieu péri-urbain

Créé en 1982

Statut : village Emmaüs

Local de vente 4000 m²

+ 2 000 m² non couverts

Terrain de 11,5 ha

Budget annuel : 3 500 000 €

Propriétaire des locaux

120 à 130 compagnons-es Emmaüs

20 à 100 bénévoles

Plusieurs milliers d'usagers

17 Salarié-es

Les conseils pour la création

Il faut aller au bout de ses idées, mettre en place les projets et persévérer.



Les plus

Reconstruction des personnes en les aidant à retrouver une activité, notamment via le traitement de 400m³ de marchandises chaque jour.



Les moins

Victime de la société consumériste et augmentation de l'exclusion des personnes auxquelles Emmaüs ne peut pas répondre intégralement.



Les projets

Remplacement des mobiles homes et travaux de modernisation de logements. Développement des activités culturelles, de l'accueil des jeunes, des bénévoles. Étendre la lutte contre les causes de la misère



Les réseaux

Alternatiba, Syndicat Agraire de Cota Cota Baja, Confédération Paysanne, Réseau semences paysannes, Terre et humanisme.



Les contacts et horaires

EMMAÜS



05 59 81 17 82



contact@emmaus-lescar-pau.org



Horaires variables selon les différentes activités à consulter sur le site emmaus-lescar-pau.org



La ressourcerie donne une seconde vie aux objets, mais sensibilise aussi à la réduction des déchets et permet de se former à la réparation ou à la transformation des objets usagés. Le tout intégré dans la vie du quartier, avec des personnes en insertion.

Qu'y fait-on ?

L'équipe récupère tout type d'objets afin de les détourner de l'enfouissement ou de l'incinération, puis leur donne une seconde vie par le réemploi (remise en circulation après réparation) ou la réutilisation (transformation de l'objet pour un nouvel usage ou « upcycling »).
La vente se fait à prix solidaire.

L'équipe répare du mobilier et reconditionne des ordinateurs avec le système libre Linux.

Tout ce qui n'est ni réemployable ni réutilisé est mis en filière de recyclage via les éco-organismes.

185 tonnes ont été collectées, pour 133 tonnes valorisées (qui ne seront ni incinérées ni enfouies).

Une ressourcerie reste un commerce ; il est donc important de trouver un lieu de passage et de ne pas se limiter à des zones déconnectées de la ville. À Montgeron, la ressourcerie est à l'entrée de la ville, près d'une gare et entourée de commerces. Mais la plupart des usager-ères viennent en voiture pour déposer ou emporter des meubles...

Le local de Montgeron a été trouvé sans l'aide des élu-es ; mais ces dernier-ères peuvent grandement faciliter le démarrage de l'activité en proposant un local adapté au loyer modeste.

Comment ça marche ?

La Fabrique à neuf est un réseau de trois ressourceries : Montgeron, Ris-Orangis et Corbeil-Essonnes. Chaque site fonctionne relativement indépendamment. Le site de Montgeron compte un

Comment a été créé le lieu ?

Qui finance ?

directeur et huit salarié-es, dont six en insertion, et quelques bénévoles qui aident par exemple à trier les vêtements. Les salarié-es sont embauché-es au Smic, avec un objectif d'augmentation progressive selon les possibilités économiques. Pour la ressourcerie de Montgeron, le but est avant tout de pérenniser les emplois actuels.

En plus de l'entrepôt de stockage et de vente, le site compte deux petites boutiques accueillantes, où l'on vend des objets réparés ou remis au goût du jour.

L'association fonctionne grâce aux achats des client-es, à la valorisation en filière de recyclage et à un partenariat avec la Communauté de communes, qui finance la récupération des encombrants. Une convention d'objectifs a été signée : la Fabrique à neuf touche une part fixe qui diminue avec les années tandis que le prix de la tonne collectée augmente. À terme, le but est de ne fonctionner qu'avec le paiement des tonnes d'encombrants échappant au retraitement classique. Si la Collectivité crée un marché public avec des lots de taille raisonnable, l'association pourra y répondre. Au démarrage, il y a eu des subventions de collectivités pour le fonctionnement et l'investissement. Certain-es salarié-es sont en contrat aidé.

Fiche d'identité

Montgeron – Essonne

Milieu urbain

Créé en 2015

Statut : association loi 1901

Local de 700 m²

Budget annuel : 350 000 €

Loyer : 2 000 €

10 bénévoles

9 salarié-es



Les conseils pour la création

Avoir des locaux adaptés et bien placés (comme un commerce). La surface des locaux doit être importante (au minimum 400 m²) pour accueillir les tonnages des collectes et des apports volontaires. Il faut savoir adapter le projet si l'on ne trouve pas le lieu adéquat.

Les plus

Redonner du pouvoir d'achat, favoriser la mixité du quartier.



Les moins

Le management des équipes, le caractère chronophage.



Les projets

Ouvrir davantage le lieu : café, ateliers ouverts...

Les réseaux

Le recyclage est organisé avec des partenaires spécialisés dans chacune des filières : Ecomobilier (recyclage mobilier), Ecologic (recyclage électronique), le Relais (recyclage de vêtements).

Les contacts et horaires

LA FABRIQUE À NEUF

Montgeron

☑ 46, avenue Jean-Jaurès, 91230 Montgeron

🕒 du mercredi au vendredi : 14 h - 18 h
et le samedi : 10 h - 18 h

@ Cyril (directeur) : c.henry@lafabriqueaneuf.org

Ris-Orangis

☑ 9-11, rue Paul-Langevin, 91130 Ris-Orangis

🕒 Du mercredi au samedi : 10 h - 13 h et 14 h - 18 h

Corbeil-Essonnes

Stock, vente et apport :

☑ 45, avenue Paul-Maintenant
91100 Corbeil-Essonnes

🕒 du lundi au vendredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

La Petite Boutique :

☑ 15, rue Notre-Dame, 91100 Corbeil-Essonnes

🕒 Mardi à samedi : 10 h - 13 h et 15 h - 19 h

Maison des alternatives

L'AlternatiBar est à la fois une Maison des alternatives et un bar. Son but est de favoriser la transition citoyenne, sociale et écologique et de contribuer à tisser des liens entre les nombreux acteurs qui développent déjà des solutions concrètes.

L'AlternatiBar organise chaque mois une soirée « Focus sur un porteur de solutions », des ateliers « Solutions concrètes » (récup', bricolage, cuisine, démocratie, désobéissance civile non violente, bien-être...), des ateliers « Faites-le vous-même », des projections-débats, journées thématiques, conférences, concerts, soirées contes, expositions, etc.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

À partir de mai 2016, une équipe de bénévoles a travaillé avec un stagiaire d'école de commerce pour étudier la faisabilité du projet et identifier un lieu. L'occasion s'est présentée de reprendre un lieu associatif à l'empreinte forte dans le quartier : la Mouche m'Agace

l'Oreille Gauche (MAOG), salon de thé afghan qui avait une programmation multiculturelle très riche. Il n'a pas été fait appel aux collectivités pour les locaux, afin de garantir la pérennité et l'indépendance du projet.

Le mobilier est entièrement issu de la récupération. Plusieurs après-midi ont été dédiés à la confection de meubles en carton pour que les adhérent-es participent à la constitution du lieu.

La gestion est collective : travaux, tenue du bar, logistique, décoration, approvisionnement,

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Lyon – Rhône

Milieu urbain

Créé en 2016

Statut : association loi 1901

Local de 80 m²

Budget annuel : 50 000 €

Loyer : 900 €

30 bénévoles

0 salarié-e

1 500 usager-ères

programmation, etc. Les produits dégustés à l'AlternatiBar sont principalement issus de l'agriculture paysanne et/ou biologique de la région lyonnaise. Les adhérent-es peuvent payer en Gonette, la monnaie locale. Le fournisseur d'énergie est Enercoop.

Une campagne de financement participatif a couvert les frais initiaux : reprise du pas de porte, travaux, investissement matériel et achat des premiers stocks. La vente de boissons et de nourriture permet d'autofinancer les frais : loyer, fluides, achats...

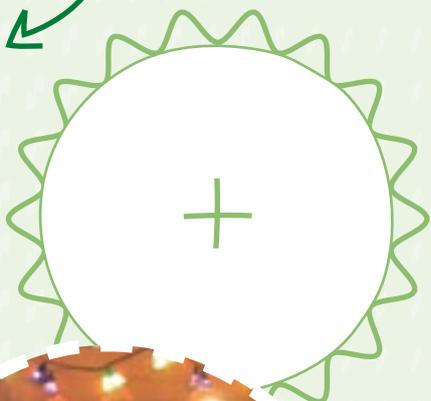
Qui finance ?



L'AlternatiBar sert également de lieu de travail au collectif Alternatiba Rhône, ainsi qu'à ses divers partenaires (collectifs, associations, citoyen-nes...). Une bibliothèque partagée met à disposition de la presse alternative.

Les conseils pour la création

Avoir un lieu dans un quartier relativement sensible à la transition ne doit pas inciter le collectif à se reposer sur ses lauriers ; mais plutôt à le renforcer, pour lui permettre de se déployer davantage et de sensibiliser d'autres publics, dans les cercles non convaincus.



Les plus

- * Visibilité et recettes permettant l'autofinancement, grâce à sa situation dans un quartier animé.
- * Espace de travail, de rencontres et de formation pour le collectif, qui facilite la convergence.



Les moins

- * Veiller à ne pas épuiser les ressources du collectif dans la gestion d'un lieu.
- * Il importe aussi de ne pas être un lieu alternatif de plus, mais de garder l'empreinte Alternatiba, lieu d'élaboration des campagnes du collectif et de pratique des alternatives et des résistances.



Les projets

- * La programmation a démarré en transition douce avec l'ancien lieu puis va se diversifier et s'étayer, pour coller aux campagnes d'Alternatiba.
- * Renforcer les convergences avec différents acteurs du territoire.
- * Poursuivre le travail de sensibilisation auprès d'autres publics.

Les réseaux

Communauté créée dans le Rhône grâce à la dynamique initiée par les villages Alternatiba de Lyon, de Givors et de Villefranche, avec le réseau du quartier et le réseau du bar associatif précédent.



Les contacts et horaires

ALTERNATIBAR

✉ 126 montée de la Grande-Côte
69001 Lyon

@ rhone@alternatiba.eu

🕒 Ouverture : trois soirées
publiques par semaine,
plus ateliers et formations



Sous la forme d'un café associatif, l'Équitable Café est un espace citoyen qui propose une programmation riche et engagée en plein centre de Marseille. Les thématiques abordées dans le lieu sont variées et le public touché est large. L'association s'inscrit dans le champ d'une économie alternative, solidaire et de l'éducation populaire.

Qu'y fait-on ?

* Expérimenter et promouvoir des alternatives positives et solidaires en donnant à tous les moyens de s'informer, d'échanger et de créer.

- * Vente et promotion des produits locaux et paysans (bières, vins, jus, etc.) et/ou de commerce équitable (café, thé, etc.)
- * Programmation militante (régulière, thématique et ponctuelle)
- * Programmation musicale
- * Réseau

Comment a été créé le lieu ?

Fondée en juin 2003 par trois amis cuisiniers et paysans, l'association En Visages avait pour objet la promotion auprès du grand public des alternatives de consommation respectueuses de l'homme et de l'environnement.

En avril 2005, En Visages reprend l'Équitable Café, rue de la Loubière, un lieu militant, initialement créé par l'association Abondances. Puis en septembre 2009, l'association déménage pour investir un espace plus grand, sur le cours Julien, quartier des créateurs et des alternatives à Marseille, permettant l'accueil d'un public plus nombreux et offrent aux adhérent-es et aux associations un lieu ouvert, différent et collectif.

- * Le modèle horizontal est défendu par l'équipe d'En Visages. Le lieu est un espace d'échanges, collectif sur tous les plans, sa force est sa diversité. Chacun peut s'y investir.

Fiche d'identité

Marseille – Bouches-du-Rhône

Milieu urbain

Créé en 2003

Statut : association

Local de 100 m²

Budget annuel (2015) : 220 084 €

Loyer : 1350 €

40 bénévoles

4 salariés

4 500 adhérent-es

Comment ça marche ?

- * Il y a plusieurs groupes de travail : sur la programmation culturelle de la semaine (pp), la programmation musicale (groupie), la gestion financière (mafia), la bibliothèque (hermine), la gestion du lieu (castors), la rédaction du fanzine du café (la rédac'), le bar (lutin), ceux qui ont les clefs du café (tauliers), le réseau, et même le CA (druides).
- * Un séminaire annuel réunit l'ensemble des personnes impliquées dans le projet et permet de définir les axes de travail et de programmation de l'année à venir.

Qui finance ?

Autofinancement - vente au bar 72%
Adhésions 6%
Subventions et contrats aidés 22 %



Lieu ouvert aux associations



Les conseils pour la création

Se rapprocher des cafés associatifs déjà existants et y passer quelques jours ou quelques semaines.



Les plus

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.



Les moins

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.



Les réseaux

- * Le réseau national des cafés associatifs
- * Le réseau régional en PACA des cafés associatifs
- * Le réseau des petits lieux de Marseille
- * Le réseau DAREK, Dar Lamifa (café associatif sur Marseille - rue d'Aubagne) et l'Équitable café

Autre lieu à explorer : Dar Lamifa <https://darlamifa.org/>



Les contacts et horaires

ASSOCIATION EN VISAGES

✉ 54, Cours Julien,
13006 Marseille

☎ 06 67 83 44 22

@ <https://equitablecafe.org/>
Facebook : équitable café

🕒 Horaires d'ouverture
(variables selon la saison)
Lundi : 18 h - 22 h
Mardi à jeudi : 17 h - 23 h
Vendredi : 17 h à minuit
Samedi : 15 h - 1 h



Otsokop (prononcer Otchokop) est un supermarché coopératif et participatif sans but lucratif, où l'on peut trouver des produits de qualité, respectueux de l'humanité et de l'environnement, locaux autant que possible et proposant des prix abordables pour les consommateur-rices et justes pour les producteur-rices.

Le fonctionnement participatif permet aux membres coopérateur-rices de prendre part aux décisions et de donner de leur temps afin de réduire les postes salariés.

- * Un groupement d'achat ouvert deux fois par mois.
- * Une épicerie éphémère ouverte une fois par semaine avec 2 200 références.

Qu'y fait-on ?

- * Bientôt un supermarché !
- * Des actions d'information et d'éducation populaire, notamment autour de l'alimentation.
- * Des ateliers cuisine et couture (pour faire des sacs à vrac).

En février 2015, l'association Les amis d'Otsokop est fondée avec pour objectif de proposer un autre modèle de consommation. Elle s'inspire de La Louve, projet de supermarché coopératif parisien (lui-même inspiré par le Park Slope Food Coop de New York). Otsokop commence par mettre en place un groupement d'achat.

Le lieu initial, trouvé par petite annonce, appartient à un bailleur public. Le local actuel (55 m² en bail précaire) a été trouvé via des bailleurs sociaux. L'objectif pour le futur supermarché est de disposer d'une surface de vente de 500 m² minimum.

Comment a été créé le lieu ?

Comment ça marche ?

Les produits sont sélectionnés selon les critères suivants : goût, durabilité environnementale, respect d'un commerce équitable et des conditions de travail des producteur-rices, prix ac-

Fiche d'identité

Anglet – Pyrénées-Atlantiques

Milieu rural / urbain

Créé en 2015

Statut : association loi 1901

Local de 55 m²

Budget : 100 000 €

(va évoluer fortement)

Loyer : 165 € / mois (bail précaire)

10 bénévoles (va évoluer)

1 salarié à temps plein

457 adhérent-es

qui sont aussi des usager-ères

cessibles et satisfaction des adhérent-es. Les fournisseurs sont de préférence locaux (13 sur 15 actuellement). Deux grossistes regroupent les produits bios.

Actuellement, les deux distributions mensuelles du groupement d'achat (une centaine de commandes à chaque fois) sont assurées par un salarié et une cinquantaine de bénévoles.

L'épicerie éphémère fonctionne sur le même principe une fois par semaine. À terme, les adhérent-es travailleront trois heures chaque mois pour le supermarché.

Un comité de coordination a lieu toutes les deux semaines, de même qu'une réunion publique d'information qui se tient à la Maison pour tous d'Anglet.

- * Le chiffre d'affaires généré par les ventes (16,7 % de marge pour la structure).
- * Les adhésions (30 € par an et par personne).
- * Le financement participatif (en décembre 2016 : 276 personnes / 12 700 €)
- * Les subventions de l'État (pour le salaire du contrat aidé), du conseil régional (pendant un an) et du FSE (Fonds Social Européen) : Cap' Amorçage, subvention de fonctionnement pour financer le démarrage d'une activité en économie sociale et solidaire.

Qui finance ?

Les conseils pour la création

Travailler collectivement le plus tôt possible. Veiller à ne pas se disperser et à bien garder son objectif premier en tête.

Les plus

- * C'est une expérience collective qui crée beaucoup de convivialité et permet la réappropriation des outils de consommation. Chacun-e apporte ses compétences, parfois pointues, pour faire avancer le projet.
- * L'association tient une chronique hebdomadaire sur France Bleu Pays Basque.



Les moins

Le mode participatif nécessite de nombreux échanges avant la prise de décision, ce qui freine la réactivité (mais crée ensuite un collectif puissant et déterminé !).



Les projets

- * Le projet fondateur est d'ouvrir un supermarché coopératif et participatif. Le groupement d'achat et l'épicerie éphémère sont des étapes, des espaces tests.
- * Le local n'accueille pas d'autres associations, mais des partenariats sont en cours d'organisation.

Les réseaux

- * Un réseau de supermarchés du même type en cours de structuration.
- * La Louve a ouvert à Paris fin 2016 et partage son expérience.
- * Otsokop est une association prestataire de l'Eusko, monnaie locale basque.

Les contacts et horaires

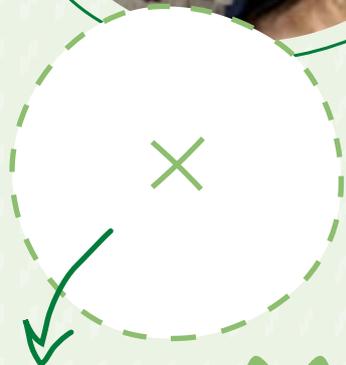
ASSOCIATION LES AMIS
D'OTSOKOP

✉ ZA du Prince Impérial, Lot 17.2
64600 Anglet

☎ 05 47 75 13 38

@ contact@otsokop.org
www.otsokop.org

🕒 Lundi à vendredi : 14 h - 18 h





Une épicerie participative de village qui vise à réduire la consommation de carbone en favorisant la vente de produits locaux et bio (le plus souvent) à prix accessible. L'épicerie s'est dotée d'un champ où la production maraîchère est auto-organisée par ses membres.

- * Précommande de denrées alimentaires.
- * Stockage et distribution de denrées alimentaires locales.
- * Production de paniers de légumes.
- * Lieu de convivialité.

Qu'y fait-on ?

Il a été mis à disposition par la municipalité à titre gracieux. Ce projet a été co-initié par la population et la municipalité après la fermeture de la dernière épicerie du village. Un partenariat a été trouvé avec la boulangerie pour éviter de la mettre en concurrence. Une fois le local débloqué, il a fallu que chacun-e fasse don de meubles et d'étagères dont il ou elle n'avait plus besoin, pour l'aménagement.

Comment a été créé le lieu ?

Les produits sont pré-commandés ou pré-achetés par les adhérent-es via une plateforme web (monepi.fr), qui permet d'organiser le travail (répartition des tâches), de mettre en relation l'offre et la demande, et de produire les documents administratifs. Chaque adhérent-e s'engage à donner trois heures mensuelles de son temps, ce qui correspond à des actions comme la mise en rayon, le transport logistique, le travail au champ ou l'animation d'un créneau d'ouverture. En cas de manquement, la fonction d'achat de l'utilisateur sur la plateforme web est verrouillée.

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Châteaufort – Yvelines
Milieu urbain
Créé en 2015
Statut : association loi 1901
Local de 70 m²
Budget annuel : 3 000 €
Local mis à disposition
100 bénévoles
0 salarié-e
100 usagers-ères

L'association fonctionne sur la base du volontariat et des apports en nature. Elle est soutenue par la municipalité, qui met à disposition le local et le champ, et paye les charges et l'assurance. La plateforme web est développée et soutenue par la SCIC Mon épi, qui la met gratuitement à la disposition de l'association. Il n'y a aucune marge sur la vente des produits.

Qui finance ?



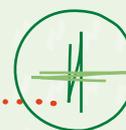
Les conseils pour la création

Chercher un lieu qui ne coûte pas de loyer (mise à disposition par la municipalité ou convention avec un restaurant...) et solidariser un groupe de participant-es motivé-es.



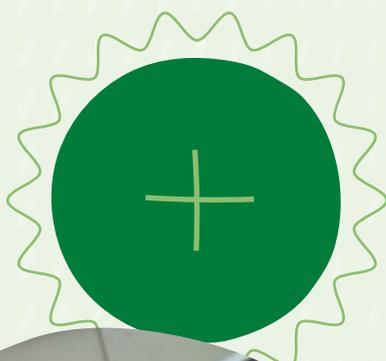
Les plus

Des produits d'excellente qualité à un prix très abordable.



Les moins

Accès réservé aux personnes pouvant opérer un virement par internet.



Les projets

- * Développer la production au potager par l'achat de plants, vente des paniers à 1 euro symbolique (actuellement les paniers sont gratuits).
- * Réflexion autour de l'utilisation d'un véhicule propre financé par de l'autopartage pour l'acheminement des produits.



Les contacts et horaires

L'ÉPI CASTELFORTAIN

✉ 1, place Saint-Christophe
78117 Châteaufort

@ Alain Poullot : alain.poullot@yahoo.fr
monepi.fr

🕒 Ouverture :
lundi : 17 h - 19 h
mercredi 9 h - 13 h et 17 h - 19 h
vendredi 17 h - 19 h
samedi 9 h - 13 h

LA CANTINE

Restaurant associatif tenu par deux personnes en contrat aidé et porté par une association gérée par trois bénévoles.

Qu'y fait-on ?

Des repas chaque midi du mardi au vendredi : le menu est unique et change chaque jour, les achats sont faits localement (entre 10 et 20 cantinier-ères par jour).
Des ateliers culinaires un samedi matin par mois (8 à 10 participant-es).

Harfleur est une petite commune de Seine-Maritime, située près du Havre, où les commerces disparaissent un à un. Constatant la fermeture imminente d'une crêperie en 2011, Marine et Morgane (qui se sont rencontrées dans le cadre de leur activité professionnelle et qui partagent les mêmes valeurs) décident de se lancer pour maintenir le lieu en vie, soutenir les commerces de proximité et les producteurs locaux. Elles ont été totalement bénévoles pendant six mois, puis en contrat aidé pendant 2 ans.

Comment a été créé le lieu ?

Comment ça marche ?

Deux personnes salariées s'occupent de tenir le restaurant : elles décident des menus, font leurs achats, notent leurs dépenses au jour le jour... Depuis la création

de La Cantine, huit personnes (par binôme) ont déjà bénéficié d'un contrat d'insertion de deux ans. Le passage de relais lors du changement de salarié-es comporte une période d'essai d'un mois pour vérifier en particulier que les valeurs portées par la structure soient bien comprises.

Fiche d'identité

Harfleur – Seine-Maritime

Milieu urbain

Créé en 2011

Statut : association loi 1901

Local de 30 m²

Budget : 49 300 €

Loyer : 400 €

3 bénévoles

2 salariés en contrat aidé à temps partiel (20 h / semaine)

Nombre d'usager-ères variable

Les tarifs :

9 € le plat du jour avec un verre de vin,

11 € entrée-plat ou plat-dessert avec un verre de vin,

13 € entrée-plat-dessert avec un verre de vin.

L'association est gérée par trois bénévoles, qui donnent chacun-e une journée par mois de leur temps.

Financement de l'État pour les contrats aidés. La part de l'État est variable selon le profil des salariés embauchés.

Qui finance ?



Le local est aussi un lieu d'accueil pour d'autres associations : par exemple, le Secours Populaire ou une Amap locale (pour apprendre aux adhérent-es à cuisiner les produits proposés).

Les conseils pour la création

- * S'installer plutôt en zone rurale, dans un environnement où l'on ne concurrence pas des commerces qui ne peuvent pratiquer les mêmes prix que le restaurant associatif.
- * Ne pas dépenser plus de la moitié de la recette pour l'achat des marchandises, afin d'assurer l'équilibre du budget !



Les plus

- * L'aide d'une association locale havraise, l'AHAM, qui soutient énormément La Cantine en s'occupant des bulletins de salaire, du compte de résultat, de tous les documents administratifs spécifiques...
- * Un rapport qualité/prix très intéressant pour une cuisine réalisée avec des produits frais et un menu différent chaque jour.
- * Un tremplin pour deux personnes qui rencontrent des difficultés d'emploi : elles bénéficient ainsi d'une réelle expérience qui enrichira ensuite leur CV.

Les moins

La trop petite surface du local qui ne permet pas d'accueillir plus de cantinier-ères (une vingtaine maximum) et par conséquent d'avoir un-e salarié-e permanent-e.

Les projets

- * Mettre en place des ateliers culinaires (le premier a eu lieu en février 2017 et a bien marché).
- * Ouvrir une fois par mois le dimanche (à partir de mars 2017) et proposer une animation musicale de mai à septembre.
- * À court terme (sans doute durant l'année 2017), mettre en place une Amap.

Les réseaux

Actuellement, pas de réseaux spéciaux pour ce type d'initiative mais un lien fort avec d'autres associations (Secours Populaire, Amap) intéressées par l'activité culinaire.

Les contacts et horaires

LA CANTINE

6 place Victor Hugo
76700 Harfleur

06 16 73 59 61

Présidente de l'association :
Marine 07 82 00 09 36

facebook.com/lacantine.harfleur

Lundi à vendredi : 12 h - 14 h 30

C'est la cantine du quartier, un lieu de rencontre et de convivialité autour du repas qui propose aussi de nombreuses animations. Chacun peut venir y manger et participer selon ses possibilités à la cuisine, à mettre la table, faire la vaisselle, etc.

Le lieu est géré par 5 permanent-es avec l'aide des bénévoles.

* Ouvertes cinq jours par semaine, Les Petites Cantines proposent un repas le midi et le soir. Elles peuvent accueillir 35 convives par repas. La cuisine se fait de manière collective avec celles et ceux qui sont là en avance. Les ingrédients sont autant que possible bio et locaux ; Les Petites Cantines utilisent aussi des invendus de magasin bio.

* Au-delà des repas, les Petites Cantines offrent de multiples animations (environ dix par mois), notamment sur proposition des adhérent-e-s : conférences autour du mieux vivre ensemble, des régimes alimentaires ou de la découverte de variétés oubliées ; ateliers d'écriture, de recherche d'emploi ou sur la communication non violente ; journées thématiques, après-midi jeux, théâtre d'improvisation, etc.

* Enfin, le lieu peut être loué, hors des jours d'ouverture, au public pour des repas de famille, des réunions d'associations ou d'entreprises.

En 2015, deux amis ont envie de créer un lieu de proximité, ouvert tout le temps, qui permette aux gens du quartier de se rencontrer. Il y a d'abord eu des cuisines éphémères, avant de trouver le lieu actuel par les petites annonces.

Comment ça marche ?

Le travail participatif est coordonné par un salarié, le « maître de maison », aidé des volontaires en service civique. Il y a une équipe le matin, une autre le soir.

Qu'y fait-on ?

Fiche d'identité

Lyon – Rhône

Milieu urbain

Créé en 2016

Statut : association loi 1901

Local de 65 m²

Budget annuel : 70 000 €

Loyer : 700 € / mois

(bail commercial)

2 salarié-es

et 3 volontaires en service civique

2 000 usager-ères / adhérent-es

Les Petites Cantines ouvrent à 9 h. Le travail se répartit entre les gens qui sont là : il faut cuisiner pour les deux repas du jour. À 11 h, d'autres arrivent, qui peuvent mettre la table. À 12 h, le repas commence. L'après-midi est l'occasion du relais entre équipe du matin et du soir, de faire le point sur les stocks, le ménage... et d'aller chercher les invendus de La Vie Claire, qui fournit chaque jour les Petites Cantines. Puis on recommence pour le repas du soir. À 21 h, c'est la fermeture. Il est recommandé de réserver pour manger. Le repas est à prix libre, avec un prix indicatif à 8 €.

Des partenaires ont aidé au démarrage (Fondation SEB, Groupama...) pour le financement des travaux (15 000 €) et l'équipement (12 000 €).

L'achat du pas de porte (10 000 €) a été financé à l'aide de prix gagnés.

Enfin, le lancement du projet nécessite le temps d'une personne pendant six mois.

Le fonctionnement de la cantine est entièrement financé par les prix libres des repas. Un financement participatif a permis de récolter 24 000 €, qui serviront à l'équipement de deux futures cantines.

Comment a été créé le lieu ?

Qui finance ?



Les conseils pour la création ...

- * Avoir une équipe solide et bien mesurer les contraintes liées au ménage, à l'hygiène et à l'énergie nécessaire à l'accueil.
- * Avoir des compétences en gestion de projet.

Les plus

- * Impact social très fort : c'est toujours plein, il y a quatre fois plus d'adhérents que prévu en six mois !
- * Des projets naissent des rencontres aux Petites Cantines (comme des jardins partagés).
- * Valorisation des invendus.

Les moins

Difficile de trouver un local adapté (au moins 60 m² en une seule pièce, pas trop cher, dans un quartier mixte...)

Les projets

- * Multiplier les Petites Cantines dans d'autres quartiers de Lyon, voire ailleurs.
- * Travailler avec des promoteurs immobiliers qui pourraient intégrer une petite cantine dans leurs projets.

Les réseaux

- * VRAC : vers un réseau d'achat en commun. vrac-asso.org
- * Label « Lyon ville équitable et durable »

Les contacts et horaires

LES PETITES CANTINES

✉ 37 rue Saint-Pierre de Vaise
69009 Lyon

☎ 04 26 64 79 24

@ www.lespetitescantines.org

🕒 Mardi à vendredi 9 h - 21 h
Dimanche 11 h - 18 h





Mami Txula est un café associatif ouvert à tou-tes, artisan, intergénérationnel et interculturel : un lieu de rencontre et d'échange autour de l'envie de faire ensemble !

Qu'y fait-on ?

- * Organisation d'expositions et de spectacles intimistes à programmation alternative. L'association rémunère les artistes à la hauteur de ses moyens.
- * Des ateliers bénévoles : cours de guitare et de chant, couture, sophrologie, troc, récup', projections, débats... avec un coin enfants.
- * Vente de bière locale et bio, thé et tisane du jardin, produits de qualité.
- * Le Mami Resto : une fois tous les deux mois, un repas typique est servi pour 30 personnes, comme dans un restaurant.

Comment a été créé le lieu ?

- Le projet part de l'envie de :
- * proposer autre chose qu'un comptoir en inox et des chaises Ikea ; un lieu où l'on peut buller, papoter...
 - * se débarrasser des étiquettes pour les mettre au placard ou en exposition pour en débattre et en rire ;
 - * montrer, écrire, créer, s'amuser, sans prétention ou élitisme et avec beaucoup d'autodérision.
- Le lieu a été trouvé grâce au bouche-à-oreille du réseau militant. L'aménagement se fait bénévolement et à base de récup'.

- * L'adhésion (à partir de 2 €) est obligatoire.
- * Lors des concerts et spectacles, une participation aux frais de 5 € est demandée, reversée entièrement aux artistes.
- * La salariée assure les ouvertures, construit la programmation artistique, gère les ateliers bénévoles, organise le planning général, s'occupe de la communication, coordonne les bénévoles, anime la réunion de l'équipe d'animation, gère les commandes et la caisse.
- * Une personne pour l'administration, la comptabilité et les recherches de financement.
- * Deux personnes pour la newsletter mensuelle et l'infographie globale des événements.
- * Un-e responsable de l'événement « le Mami Resto ».
- * Un-e responsable technique concerts.

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Bayonne - Pyrénées-Atlantiques
Milieu urbain
Créé en 2015
Statut : association Loi 1901
Local de 60 m²
Budget annuel : 35 000 €
Loyer : 550 €
15 bénévoles
1 salariée
600 usager-ères

- * Deux personnes pour l'organisation des gros événements.
- * L'équipe d'animation, composée d'adhérent-es, se réunit une fois tous les deux mois pour réfléchir au projet, faire des propositions de programmation, anticiper l'organisation des gros événements annuels.

Le loyer est entièrement payé par un noyau de membres bienfaiteur-rices, qui s'engagent à un virement mensuel pendant un an. Chaque année, il leur est proposé de se réengager. La deuxième année, 90 % se sont réengagé-es et 10 % sont des nouvelles personnes.

La salariée est en contrat aidé. Les recettes du bar assure les coûts non couverts par l'aide de l'État.

Qui finance ?



Le local est mis à disposition hors horaires d'ouverture à des associations du réseau pour des réunions internes, conférences de presse ou assemblées générales. Certaines conditions doivent être respectées : participation aux frais ou consommation sur place, cohérence avec l'éthique de Mami Txula et adhésion à Mami Txula d'au moins deux membres.



Les conseils pour la création

- * Le mode de financement : cela a permis de résoudre un an à l'avance la question des frais incompressibles.
- * Créer une équipe bénévole : le travail n'est pas limité aux horaires d'ouverture.

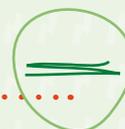
Les plus

- * Un lieu multigénérationnel, multiculturel et artisan.
- * Vente de bons produits locaux.
- * Utilisation de la monnaie locale.
- * Bilinguisme français et basque.



Les moins

- * Précarité du bail.
- * Difficulté de tenir des horaires d'ouverture larges.
- * Bruit et voisinage qui limitent les ouvertures nocturnes.
- * Réengager les bienfaiteur-trices ou en trouver d'autres et trouver une source de financement supplémentaire.



Les contacts et horaires

MAMI TXULA

17 rue Pontrique
64100 Bayonne



04 78 48 68 07



mamitxula@outlook.fr
www.facebook.com/MamiTxula/



Mardi à jeudi : 14 h - 19 h
vendredi : 16 h - 22 h
samedi : 15 h - 22 h
et quelques dimanches

Gare au Théâtre est un lieu pluridisciplinaire dévolu aux compagnies indépendantes et à la création contemporaine. Installé dans un ancien site industriel, il accueille toute l'année des compagnies ou des auteur-es en résidence et propose une programmation éclectique. Il se définit comme un laboratoire de création.

- * Des spectacles : théâtre, danse, poésie, musique, cabaret...
- * Des ateliers : théâtre, technique vocale, architecture, écriture...
- * Un festival « Nous n'irons pas à Avignon », tous les ans en juillet.
- * Une surface totale de 1 000 m² dont une grande salle de 300 m², deux salles de spectacle de 200 m² et 100 m², deux salles de répétitions, des salles de réunions, un cabaret (75 m²), une voiture-bar et restaurant.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

En 1986, Mustapha Aouar fonde la Compagnie de la Gare, compagnie de théâtre, installée dans l'ancien éconamat de la gare désaffectée de Vitry-sur-Seine. En 1996, il crée Gare au Théâtre, lieu d'échanges et d'expérimentation, dans l'ancienne

halle de marchandises. La même année, il fonde aussi Les Éditions de la Gare, qui ont déjà publié plus de 70 ouvrages (essentiellement des textes courts pour le théâtre).

Gare au Théâtre produit des spectacles, accueille des compagnies et des artistes, propose des ateliers de pratique artistique. Les bénévoles interviennent pour l'accueil du public et des artistes les soirs de représentation, font la promotion des activités, renforcent l'équipe pendant le festival « Nous n'irons pas à Avignon » en juillet (accueil,

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Vitry-sur-Seine – Val-de-Marne
Milieu urbain
Créé en 1986

Statut : association loi 1901
Local de 1 000 m²
+ quelques surfaces de dépôt

Budget : 600 000 €
Loyer : 60 000 €
10 bénévoles
5 salarié-es à temps plein
(dont 2 contrats aidés)
et 1 à temps partiel
80 participant-es aux ateliers
et une moyenne de 50 personnes
lors des spectacles

librairie, service bar et restaurant). En échange, les bénévoles ont un accès gratuit aux spectacles et un repas offert chaque soir. Actuellement, il n'y a pas d'équipe structurée et permanente de bénévoles.

Une association de spectateur-rices, les Amis de la Gare au Théâtre, soutient et contribue au rayonnement du projet artistique. L'adhésion est à 10 € par an.

- * L'État (ministère de la culture – Drac Île-de-France)
- * Le conseil régional d'Île-de-France
- * Le conseil départemental du Val-de-Marne
- * La ville de Vitry-sur-Seine
- * Les entrées
- * Les subventions représentent plus de la moitié du budget annuel (environ 300 000 €)

Qui finance ?

Les conseils pour la création

S'appuyer sur un réseau (type Actes If) pour être aidé et accompagné dans la création.



Les plus

- * L'implantation sur le territoire, qui permet d'être reconnu et d'accueillir artistes et public.
- * Un lieu particulier chargé d'histoire.
- * 300 jours de spectacle par an.
- * Une compagnie de théâtre et une maison d'édition
- * Tous les arts du spectacle représentés : pluridisciplinarité et polyvalence...

Les moins

C'est un lieu vivant avec les difficultés et contraintes qui en découlent. Les locaux sont déjà très utilisés par la compagnie et les artistes en résidence. Il n'est pas possible d'accueillir d'autres associations, même si les sollicitations sont nombreuses et variées...

Les réseaux

- * Actes If : lieux artistiques et culturels d'Île-de-France
www.actesif.com
- * ARTfactories/autre(s)pARTs : groupe d'acteurs culturels et d'artistes
www.artfactories.net
- * RAVIV : réseau des arts vivants en Île-de-France
www.reseau-raviv.org

Les projets

Les projets sont liés à l'existence même du lieu : toujours en devenir et en projection dans l'avenir...

Les contacts et horaires

GARE AU THÉÂTRE

13 rue Pierre Sémard
94000 Vitry-sur-Seine



01 55 53 22 26



www.gareautheatre.com



Lundi à vendredi : 10 h - 18 h



Un cinéma implanté en zone rurale ayant pour vocation d'être un lieu de diffusion de films grand public ou non (salles classées Art et Essai, label Jeune Public), un lieu d'animation et d'échanges, un cinéma où les spectateur-rices sont accueilli-es pour qu'ils-elles se sentent chez eux, où ils-elles ont la parole...

- * Programmation d'une dizaine de films par semaine, récents ou plus anciens, adultes ou jeune public. Au total 2 600 séances par an.
- * Programmation de soirées à thème : polar, films/pizza
- * Séances scolaires : projection de films, décryptage...
- * Des festivals : Festivache, rencontre cinématographique sur le monde rural, et Cinéfilou, pour les moins de 12 ans, géré par de jeunes bénévoles.
- * Expositions.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

L'origine du lieu remonte à un « club de loisirs » nommé le Foyer, créé à Saint-Martin-en-Haut en 1900 par des frères maristes (congrégation laïque masculine qui se consacre à l'éducation de la jeunesse) et proposant gymnastique, tir et cinéma. En 1933, le Foyer diffusait cinquante films par an. En 1997, pour donner une nouvelle dynamique au cinéma, le Foyer change de nom et devient Cinéma Paradiso.

- * Cinq équipes de bénévoles adhérent-es de l'association (120 au total) se relaient toutes les cinq semaines pour occuper les postes de projectionnistes, caissier-ères, contrôleur-ses, vendeur-ses de bonbons... Il y a une liste d'attente pour faire partie des équipes.
- * Les bénévoles sont membres actifs de l'association et

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Saint-Martin-en-Haut – Rhône

Milieu rural

Créé en 1997

Statut : association loi 1901

Local de 600 m²

+ un terrain de 320 m²

Budget annuel : 400 000 €

Loyer : 0 €

120 bénévoles

4 salarié-es

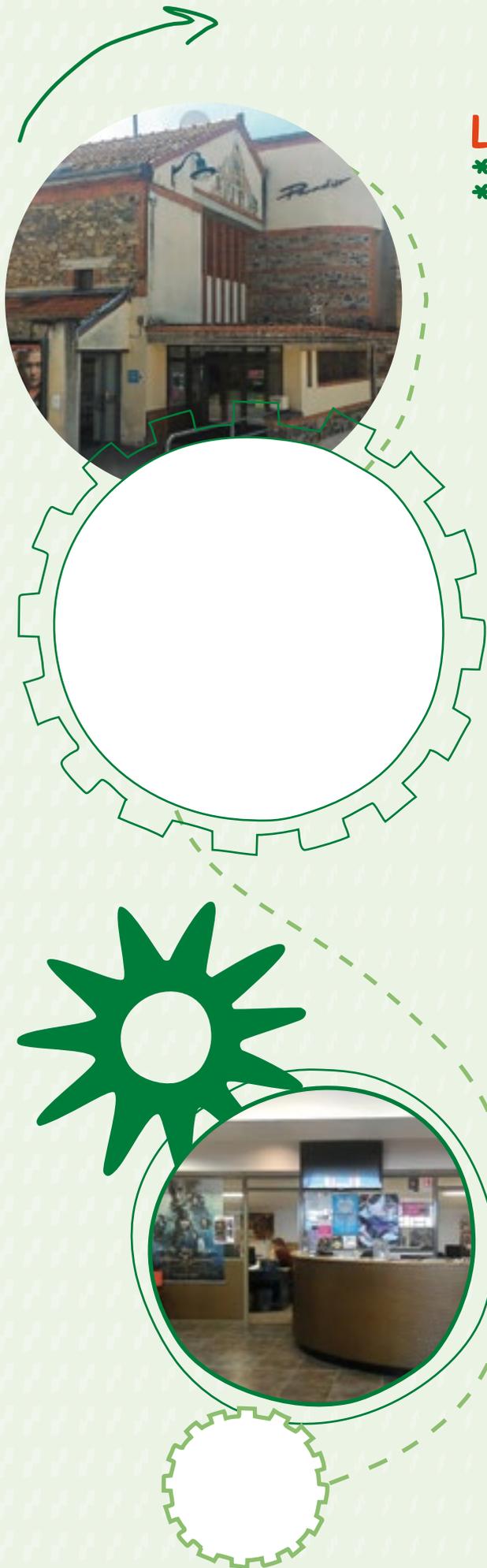
68 000 entrées en 2016

donnent au minimum huit à dix heures (un après-midi + une soirée) toutes les cinq semaines. Ils-elles interviennent essentiellement du vendredi soir au lundi soir en autonomie (les salarié-es ne travaillent pas le week-end). Quelques volontaires participent aux activités en semaine.

- * Un directeur salarié et une assistante de direction en contrat aidé à temps plein.
- * Les deux autres salariées sont les femmes de ménage.
- * Les entrées sont vendues entre 4 et 6 €, et il existe aussi des cartes d'abonnement de 5 et 10 entrées avec tarif dégressif.
- * Une équipe qui constitue un petit noyau de réflexion et de travail sur la programmation, l'animation.

- * L'État, par la subvention du Centre national du cinéma et de l'image animée (13 000 €) et par le salaire du contrat aidé (12 000 €).
- * La commune de Saint-Martin-en-Haut (22 000 €).
- * Les adhésions (6 € par an).
- * Les recettes des entrées.

Qui finance ?



Les conseils pour la création

- * S'appuyer sur une bonne équipe de bénévoles.
- * Arriver à faire la quote-part entre les salarié-es et les bénévoles.

Les plus

- * L'accueil, l'ambiance familiale.
- * Un nombre important d'abonné-es, donc de fidèles.
- * Très bonne dynamique de fréquentation.



Les moins

- * Le manque de place : le Cinéma Paradiso accueille rarement d'autres associations (parfois quelques troupes de théâtre locales) : déjà à l'étroit dans ses locaux, il préfère se concentrer sur l'activité cinématographique.
- * Le revers de la dynamique : parfois trop d'animations et par conséquent une difficulté à mobiliser le public.



Les projets

- * Toujours beaucoup de projets et d'idées de programmation et d'animations...
- * Un besoin de rénovation de salle.

Les réseaux

- * Le GRAC (groupement régional d'actions cinématographiques) : réseau de salles Art et Essai de proximité, majoritairement dans la région Rhône-Alpes. <http://grac.asso.fr>
- * Festivals-connexion : réseau des festivals de cinéma en région Auvergne-Rhône-Alpes <http://www.festivals-connexion.com>
- * Les associations locales qui sont souvent partenaires des manifestations organisées.

Les contacts et horaires

CINÉMA PARADISO

Place de la Mairie
69850 Saint-Martin-en-Haut



04 78 48 68 07



info@cinemaparadiso.fr
www.cinemaparadiso.fr



Tous les jours :
matin pour les scolaires,
puis 14 h - minuit

Le café associatif a ouvert en 2010. C'est un espace de convivialité, d'apprentissage et de mise en pratique autour d'activités de fabrications et de jeux. L'objectif est le partage de pratiques et la transmission de savoir-faire.

Qu'y fait-on ?

- * Des « table des pratiques » : un artiste ou un artisan vient travailler sur place, on peut regarder, ou parfois même faire avec lui.
- * Des journées spéciales comme les mardis céramique ou les jeudis gravure. Les personnes sont autonomes pour fabriquer leurs objets, échanger sur leurs méthodes. Elles sont guidées si besoin par un animateur.
- * Des ateliers très divers : origami, informatique, tricot, musique, méditation, discussions en langues étrangères, échanges autour d'un pays, dégustations musicales, parentalité, éveil des enfants (lecture, histoire...)
- * Des jeux (espace de motricité pour les plus jeunes, jeux de sociétés, animations jeux...).
- * Des interventions hors les murs dans les quartiers.

Le lieu est ouvert aux adhérents et non-adhérents. Chacun-e peut venir participer aux activités. Il est composé d'un espace café, d'une salle de motricité pour les plus jeunes, d'un atelier de pratiques, d'un lieu d'exposition, d'un jardin partagé, d'une base des pratiques. Un programme bimestriel présente les ateliers, les soirées, les événements...
Il existe une monnaie interne, le « pratique » : 1 pratique = 1 euro. Le coût des pratiques est dégressif en fonction du nombre acheté.

Les coefficients familiaux bas font aussi réduire le prix à l'achat des pratiques. Ce système de ticket permet d'avoir un fond d'avance. Les bénévoles qui donnent de leur temps gagnent également des contre-parties en tickets

Comment ça marche ?

Comment a été créé le lieu ?

Le lieu est né de l'idée que la pratique peut créer du lien social. Beaucoup de gens ont été intéressés par le projet, l'ont rejoint et ont apporté leur savoir faire. L'association est locataire du lieu.

Les ventes de la restauration. La participation à certains ateliers (la moitié sont gratuits, l'autre moitié est à tarif très abordable, type 5 € l'après midi). Le café est un espace agréé vie sociale par la CAF et reçoit à ce titre une subvention. Le café est et aidé par la mairie et le conseil général. Enfin, aujourd'hui, 6 salariés sont en contrats aidés, 2 en contrat d'avenir et 2 en contrat classique.

Qui finance ?

Fiche d'identité

Besançon – Doubs

Milieu urbain

Créé en 2010

Statut : association loi 1901

Surface de 90 m² + 70 m²

Budget : 188 000 €

Loyer : 1 150 €

285 adhérent-es

10 salarié-es

30 bénévoles actif-ves



Les conseils pour la création

Avoir envie d'inventer et ne pas chercher à faire de l'argent.

Les plus

Une grande diversité d'ateliers (700 par an) et une très grande mixité sociale. Créations d'initiatives issues du café.



Les moins

La fragilité économique.



Les projets

- * Mise en œuvre d'un habitat participatif en 2018.
- * Ouverture récente de la base des pratiques, boutique de vente d'objets revalorisés pour loisir créatif.

Les réseaux

Il existe en parallèle du café un organisme de formation : l'école des pratiques. Elle propose entre autres une formation au montage de projets.

Les contacts et horaires

LE CAFÉ DES PRATIQUES

105 bis, rue de Belfort
25000 Besançon



03 81 56 20 65



cafedespratiques@gmail.com
lecafedespratiques.blogspot.fr/



Horaires d'ouverture
mardi : 14 h 00 - 18 h 00
du mercredi au samedi :
9 h 30 - 18 h 00





L'École Dynamique

Une école démocratique, libérée des programmes, emplois du temps et classes d'âge, pour des enfants de 5 à 18 ans. Elle est inspirée du modèle démocratique de la Sudbury Valley School. Tous les membres de l'école sont libres d'occuper leur temps comme ils-elles le souhaitent.

Chaque membre, quel que soit son âge a une part égale du pouvoir sur les décisions concernant le collectif (1 personne = 1 voix). Chacun-e a une place égale au sein de l'école, que l'on soit enfant ou membre du personnel, que ce soit sur la prise de décision ou la possibilité de créer et de modifier le cadre de l'école au sein du conseil d'école, qui se réunit chaque semaine.

Qu'y fait-on ?

Jeux, dialogues, arts, recherche, projets... les activités dépendent de la motivation de chacun-e. Il y a aussi la possibilité de prendre des responsabilités dans l'école

(responsable des présences, des relations extérieures, du Conseil de Justice...).

Les membres du personnel assurent le fonctionnement administratif de l'école mais sont également libres de leur temps et de leurs initiatives.

Il y a cependant quelques obligations pour les membres, comme celle de participer au Conseil de Justice, qui veille au respect du règlement intérieur. Enfin, les membres ont une obligation de présence de minimum 25 heures par semaine et de participer aux tâches quotidiennes de ménage.

Fiche d'identité

Paris 14^{ème}

Milieu urbain

Créé en septembre 2015

Statut : Association loi 1901

Surface de 320 m²

Budget : 270 000 €

Loyer : 7000 € / mois

3 bénévoles

5 salarié-es

50 usagers-ères

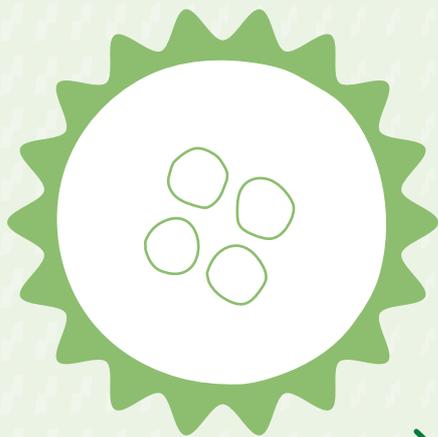
Comment a été créé le lieu ?

En avril 2015, une équipe s'est réunie autour du projet d'une école où la liberté est mise au centre du projet éducatif avec un fonctionnement démocratique. Des réunions publiques, internet et des événements ont attiré des parents

qui se sont investis. Cela a permis une ouverture de l'école quatre mois plus tard, en septembre 2015.

Qui finance ?

- * Le financement de l'école repose en grande partie sur les frais de scolarité donnés par les familles des membres de l'école. Ces frais sont particulièrement élevés en raison de la location du local dans Paris (environ 5 000 € par an par enfant).
- * Quelques mécènes ont donné et prêté des fonds pour la location du local et la réalisation des travaux d'aménagement.
- * Le bénévolat a été très important les premiers mois d'ouverture de l'école et reste nécessaire au fonctionnement de l'école.
- * Des formations sont données pendant les vacances aux porteurs de projets d'école du même type.
- * L'association reçoit quelques dons.



Les conseils pour la création

- * Définir un projet clair.
- * Communiquer beaucoup, surtout quand le projet est innovant et éducatif.
- * Avoir une équipe soudée.
- * Réunir des parents qui apportent leur soutien et leur engagement au projet.

Les plus

Une école favorisant les apprentissages libres, au fonctionnement démocratique. Un personnel motivé et épanoui.



Les moins

Il y a très peu de financement public possible. Les frais de scolarité sont en grande partie à la charge des parents. La liberté accordée aux enfants ne convient pas à tous les enfants, ni à toutes les familles.



Les projets

En douze mois, l'école a atteint sa capacité maximale et ne souhaite pas s'agrandir davantage. Elle souhaite soutenir la création de ce type d'école ce qui réduirait le temps de trajet pour certaines les qui cherchent ce type de projet même très loin de leur domicile et « démocratiserait » ce type de pédagogie.

Les réseaux

L'école est membre du réseau européen des écoles démocratiques (EUDEC) www.eudec.fr/carte

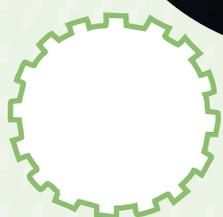
Les contacts et horaires

L'ÉCOLE DYNAMIQUE



info@ecole-dynamique.org

<http://www.ecole-dynamique.org/>





J'aime le vert est une association qui anime un réseau de jardins partagés à Alfortville, et mène des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans le Val-de-Marne.

L'association mutualise des ressources bénévoles, logistiques et financières entre les cinq jardins.

- * Jardinage collectif dans cinq jardins, cultures légumières et fruitières dans le respect des cycles naturels, sans produit chimique, en limitant l'utilisation de l'eau...
- * Compostage et poulailler pour traiter les bio-déchets des 300 adhérents.
- * Production de miel et sensibilisation à la biodiversité urbaine.
- * Actions de sensibilisation à l'environnement et au mieux-vivre ensemble, (animations sur l'économie du partage, échanges citoyens sur l'agriculture urbaine, disco-soupes, accompagnement de nouveaux bacs « Incroyables Comestibles », actions de sensibilisation en pieds d'immeubles...)
- * Visite des jardins et poulailler par les écoles, seniors, personnes handicapées, etc.
- * Sorties culturelles à la découverte du patrimoine naturel.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

Créé sur la thématique du compost, l'association a grossi avec l'arrivée d'autres jardins et l'ouverture sur la dynamique locale (participation à des événements, partenariat avec le bailleur social, prestations d'animation pour les institutions...).

Au sein du conseil d'administration collégial est élu un bureau composé de référents des projets (jardins, compost, ruches, animations, transversal...). Ils animent les projets, font remonter les besoins en coup de main bénévole, en communication, en matériels, etc.

Les jardins sont ouverts au public d'avril à octobre pour y réaliser des travaux de jardinage, compostage, bricolage en collectif. Chaque jardin ouvre au moins une fois par semaine.

Entre chaque ouverture, des référents s'occupent des jardins. Chaque groupe décide de l'organisation de son jardin et une réunion mensuelle inter-jardin permet de mutualiser les agendas, le matériel, les achats, les présences sur des événements extérieurs.

Comment ça marche ?

Qui finance ?

- * Les ressources financières stables de J'aime le vert sont les adhésions et dons (10 %), les subventions (10 %), des prestations d'animation (15 %), des financements de services civiques (15 %).
- * L'association répond à des appels à projet. Elle bénéficie de mise à disposition en nature et multiplie la récup' et la mutualisation.
- * Budget annuel de 10 000 € à 20 000 € en fonction des projets développés.



J'aime le vert est une base logistique, humaine, juridique et financière pour le collectif Alternatiba local. Les jardins accueillent les animations et l'association organise des ateliers pour dynamiser les groupes biodiversité & végétalisons la ville, nutrition, consommation responsable. L'association peut incuber les projets concrets du collectif.

J'aime le vert réalise des demandes d'autorisation, finance et se porte garante auprès des partenaires privés et institutionnels, notamment les services de la mairie, pour le compte de collectifs n'ayant pas le statut associatif (réservation de salles, la visibilité sur les outils de communication de la ville). Elle peut aussi mettre à disposition du matériel.

Fiche d'identité

Alfortville – Val-de-Marne

Milieu urbain

Créé en 2011

Statut : association loi 1901

Jardins de 30 m² à 500 m²

Budget annuel : 20 000 € en 2016

Loyer : 50 € / mois

41 bénévoles

0 salarié-e

2 volontaires en service civique

300 usager-ères

Les outils pour mutualiser : des adresses mails par projet, un site internet, une page Facebook et une newsletter pour communiquer.



Les conseils pour la création

Bien définir les valeurs fondamentales partagées. Le reste suivra grâce au soin apporté au lien humain, par la passion et la joie mise dans le projet.



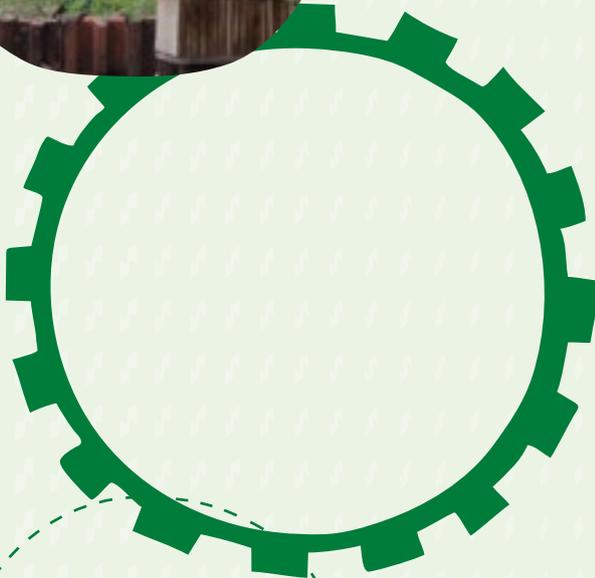
Les plus

La dynamique de réseau entre jardins et entre projets et avec les écoles, le bailleur social, une association handicap, les commerces, les institutionnels.



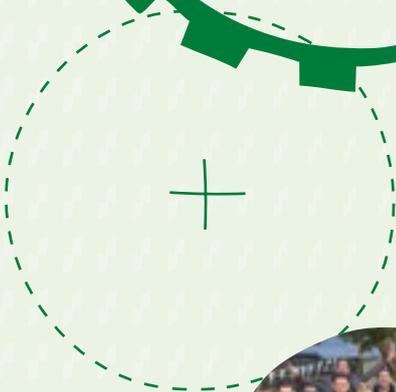
Les moins

Aucun salarié permanent pour assurer la pérennité de l'activité et l'ouverture régulière.



Les réseaux

Réseau Compost Citoyen, les Acteurs du Paris Durable, les réseaux des éco-acteurs et réseau ESS'aimons du Val-de-Marne.



Les contacts et horaires

J'AIME LE VERT

✉ 128 bis rue Edouard Vaillant
94140 Alfortville

@ contact@jaimelvert.fr
www.jaimelvert.fr

🕒 Horaires adaptés en fonction
du public

Les Copeaux d'abord

Les Copeaux d'abord, c'est un atelier collectif de menuiserie au centre de Grenoble. Chaque adhérent-e a accès aux machines disponibles afin de réaliser lui-même des meubles ou tout autre objet en bois. Le parc de machines professionnelles ou semi-professionnelles est complet : dégauchisseuse, raboteuse, mortaiseuse, scie à ruban, toupie, scie circulaire, ainsi que tout le petit outillage manuel et électroportatif. L'atelier possède tous les outils courants d'une menuiserie. L'ensemble est géré par une équipe de passionné-es entièrement bénévole.

Qu'y fait-on ?

- * Mise à disposition des machines.
- * Formation à la sécurité et à l'utilisation des machines.
- * Aide à l'utilisation des machines, à la conception et à la réalisation des objets par les permanent-es, qui veillent aussi à la sécurité.

Le lieu a été mis à disposition par la ville de Grenoble, qui a aussi financé les premières machines.

Comment a été créé le lieu ?

- * Chaque utilisateur-riche doit adhérer à l'association (120 €, assurance comprise) et suivre un stage obligatoire de 15 heures pour l'utilisation des machines et la sécurité. Chacun-e apporte son bois puis peut venir n'importe quand aux heures d'ouverture pour utiliser les machines.

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Grenoble – Isère

Milieu urbain

Créé en 1972

Statut : association loi 1901

Local de 170 m²

Budget annuel : 15 000 €

Local mis à disposition

30 permanent-es

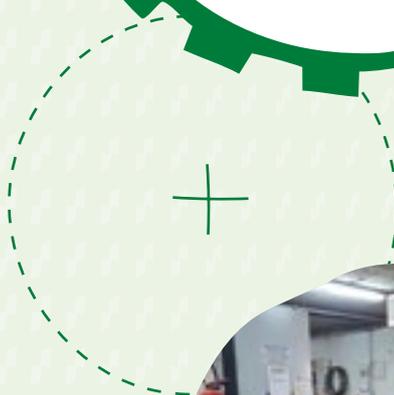
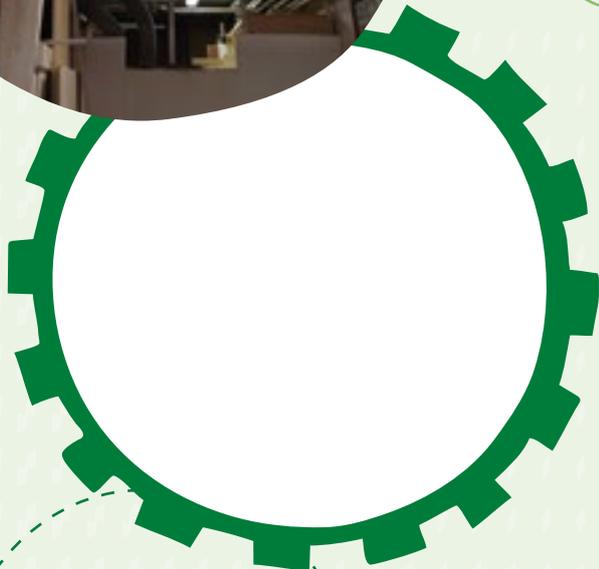
100 usager-ères

0 salarié-e

- * Les usager-ères sont encadré-es par 30 permanent-es, toutes bénévoles. Ce sont des passionné-es du bois ou d'anciennes menuisier-ères. Chacun-e est présent-e deux heures par semaine et un samedi matin par an. Au total, l'atelier est ouvert 60 heures par semaine (hors été).
- * L'atelier est nettoyé collectivement avec l'aide de toutes les adhérent-es.
- * Le bureau de l'association gère les aspects financiers et les liens avec les collectivités.

Dès le démarrage, la collectivité a aidé. La commune met à disposition le local et paye l'électricité. Le reste du fonctionnement et le remplacement des machines sont financés par les cotisations.

Qui finance ?



Les conseils pour la création ..

- * Avoir suffisamment de surface, notamment pour le stockage du bois, qui représente ici près du tiers de la surface totale.
- * Avoir de bonnes possibilités de stationnement.



Les plus

Beaucoup de convivialité, d'échanges et une équipe de bénévoles très impliquée.



Les moins

Le manque d'espace.

Les projets

- * Formation aux premiers secours.
- * Formation à l'utilisation d'un logiciel de modélisation 3D.

Les réseaux

Il existe 10 ateliers collectifs de menuiserie à Grenoble qui sont complémentaires (tous n'ont pas les mêmes machines).

Les contacts et horaires

LES COPEAUX D'ABORD ATELIER BOIS

✉ 10, rue Henri Le Chatelier
38000 Grenoble

☎ Tél. : 04 76 49 53 02

@ www.lescopeauxdabord.asso.fr

🕒 Lundi à vendredi :
9 h - 12 h et 14 h - 22 h
Samedi : 8 h - 12 h



Les Cyclofficines d'Île-de-France sont des ateliers d'auto-réparation de vélos qui sensibilisent les citoyen-nes à l'usage du vélo au quotidien. Les Cyclofficines offrent une formation à l'entretien, au réemploi et à la mécanique pour les usager-ères ainsi qu'un atelier convivial, participatif et ouvert à tou-tes.

Trois associations ont été créées simultanément en 2010 pour développer ces ateliers dans des quartiers défavorisés à Pantin, Ivry-sur-Seine et Paris XX^e. Depuis, plus de 200 vélos ont été remis en état et entretenus, et plus de 1 000 vélos récupérés ont été remis en circulation.

- * Ateliers participatifs dans les locaux des Cyclos : on bricole, on apprend à réparer, on rigole...
- * Ateliers de réparation participatifs de rue et dans les quartiers.
- * Récupération de vieux vélos et remise en état pour les faire circuler de nouveau.
- * Bourse aux vélos : achat-vente de vélos entre particuliers.
- * Véloration : parade à vélo pour sensibiliser à l'usage du vélo.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

Les Cyclos n'étaient au départ que des ateliers « itinérants ». Des membres de Véloration Bastille ont voulu proposer un modèle différent, avec des boîtes à outils et peu de moyens. Ils ont occupé l'espace public dans des parcs et des ateliers de rue. Avec le temps, ils se sont fait connaître, ont accédé à des locaux et obtenu des aides publiques et privées.

Les Cyclofficines d'Île-de-France ont signé une convention de partenariat qui régit leur coopération et la coordination de

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Ivry – Val-de-Marne

Milieu urbain

Créé en 2010

Statut : association loi 1901

Local de 75 m²

Budget : 35 545 €

Loyer : mise à disposition gratuite

15 bénévoles

1 salarié

321 adhérent-es

leurs actions. Chacune a une gouvernance participative, mais elles cherchent à mutualiser les compétences, pour favoriser les échanges et réduire les coûts de structure. Par exemple, les trois associations mutualisent des outils informatiques, la participation à certains événements, des formations à la mécanique. Des bénévoles et des salarié-es des cyclos peuvent venir donner un coup de main ou être mis-es à disposition d'une autre Cyclofficine.

Qui finance ?

En s'appuyant sur un niveau d'autofinancement élevé, les trois associations ont cinq emplois salariés. Budget de 35 545 € en 2016, avec 50 % d'auto-financement et 50 % de subventions de la région Île-de-France pour l'investissement et le fonctionnement ainsi que des contrats aidés par l'État.

Le local est mis à disposition par la mairie, estimé à 9 000 € par an de contribution volontaire en nature.



La Cyclo accueille régulièrement le réseau de l'Heureux Cyclage pour des formations ou plus ponctuellement pour la tenue de ses assemblées générales.

Les conseils pour la création

Bien réfléchir à l'usage du lieu (affichages, aménagement) pour faciliter l'accueil des gens, pour qu'ils puissent rapidement trouver leurs marques, être autonomes dans le lieu, et s'impliquer avec les porteur-ses de projet.

Les plus

- ✦ Un réseau de trois ateliers accessibles à tous les adhérent-es.
- ✦ La mutualisation des outils entre ateliers, les achats groupés et la gestion des stocks (vélos et pièces détachées).
- ✦ L'échange de ressources bénévoles, voire salariées.
- ✦ La centralisation de certaines fonctions supports, notamment la gestion administrative des ressources humaines (Paris), la gestion des partenariats locaux et régionaux (Ivry), la production d'outils de communication et la gestion informatique (Pantin).

Les moins

Les heures d'ouverture restreintes, qui s'appuient sur la présence des bénévoles.

Les réseaux

- ✦ Heureux Cyclage, qui répertorie plus de 200 ateliers de vélos participatifs et solidaires en France.
- ✦ Outil en ligne de partage d'expérience : le Wiklou wiklou.org/wiki/Accueil



Les contacts et horaires

CYCLOFFICINE

✉ 6 boulevard de Brandebourg
94200 Ivry-sur-Seine

☎ 04 78 48 68 07

@ info.ivry@cyclocoop.org

🕒 Mardi : 19 h - 22 h
jeudi et samedi : 14 h - 19 h



Cet atelier vélo participatif a pour objectifs l'aide à l'auto-réparation, la collecte et la valorisation de vélos de seconde main ainsi que la promotion du vélo comme mode de déplacement utilitaire.

L'association dispose d'un local convivial dans lequel on trouve des pieds d'ateliers et des outils pour la mécanique cycle, un espace de vente de bicyclettes et un espace détente avec thé et café à prix libre.

- * Des permanences tous les jours pour enseigner les rudiments de la mécanique vélo aux adhérents, leur montrer comment effectuer les opérations régulières d'entretien et les réparations nécessaires.
- * Collecte de vélos en déchetteries, auprès de particuliers et de syndicats. Les vélos sont ensuite triés pour être réparés et revendus à petit prix ou donnés à d'autres associations. Les vélos trop endommagés sont mis en pièces détachées lors « d'apéros démontages » par les bénévoles ; la matière qui ne peut servir de pièce est valorisée chez un ferrailleur.
- * Échange de vélos enfants gratuit : les parents adhérents peuvent échanger les vélos de leurs enfants au fur et à mesure qu'ils grandissent.
- * Vélo-école adulte : par petit groupe, des adultes apprennent à se familiariser avec leur monture et prendre de l'assurance ou à reprendre confiance pour s'insérer dans la circulation urbaine.
- * Prêt de vélo gratuit contre caution à chaque étudiant-e de l'agglomération qui en fait la demande. En devenant adhérent-e, il-elle s'engage ensuite à entretenir régulièrement son vélo et à le restituer en bon état en fin d'année.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

Depuis sa création, l'association n'a eu qu'une demande envers la collectivité publique : disposer d'un local suffisamment grand pour accueillir ses activités. Après la location d'un petit atelier puis d'un

Fiche d'identité

Bayonne – Pyrénées-Atlantiques

Milieu urbain

Créé en novembre 2011

Statut : association loi 1901

Local de 560 m²

Budget annuel :

Local mis à disposition

25 bénévoles

4 salariés

1 250 usagers-ères

deuxième, la légitimité grandissante de l'association a eu un écho favorable auprès des élus qui ont mis ce lieu à disposition. Cette solution est encore malheureusement précaire et à terme le lieu voué à la destruction.

Comment ça marche ?

- * L'atelier est ouvert par des salariés pour les adhérent-es tous les après-midi de la semaine de 14 h à 18 h.
- * Le week-end, les bénévoles prennent le relais par équipes de deux ou trois le matin.
- * L'adhésion annuelle est de 20 € ou 20 eusko ; 10 € pour le tarif réduit (étudiant-e, demandeur-euse d'emploi).
- * L'adhésion donne l'accès à l'atelier sans restrictions lors des périodes d'ouverture et permet de bénéficier des activités proposées par l'association.

Qui finance ?

- * Auto-financement par les adhésions et les ventes de vélos.
- * Les emplois sont majoritairement des CAE, il y a un CDI à temps complet.



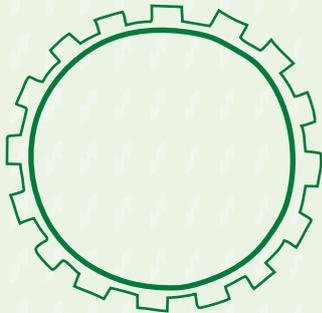
Les conseils pour la création

Il vaut mieux démarrer petit en fonction des ressources bénévoles dont on dispose. Une fois la base établie et la légitimité reconnue, on peut aller chercher des nouveaux objectifs / partenariats.
Ex : commencer par des ateliers ambulants avant de prendre un local, pour présenter le projet d'atelier vélos lors des marchés.



Les plus

- * Lieu convivial, spacieux et bien implanté.
- * Bouche à oreille très efficace, association reconnue.
- * Réel intérêt et utilité de l'atelier dans l'agglomération.



Les moins

- * Fonctionnement avec des salariés un peu lourd à gérer pour le bureau.
- * Besoin de suivi important pour l'implication des bénévoles.

Les réseaux

Membre de « L'HEUREUX CYCLAGE », réseau des ateliers vélos francophones, regroupant plus de 120 ateliers sur le territoire.



Les contacts et horaires

ATELIER VÉLO TXIRRIND'OLA

56 allées Marines
64100 Bayonne



07 81 50 72 73

www.txirrindola.org
contact@txirrindola.org

lundi : 14 h 30 - 18 h
du mardi au vendredi : 14 h - 18 h
samedi et dimanche : 10 h - 13h

Coworkcity Alfortville est un espace de travail collaboratif porté par le partage et la solidarité à prix accessible. Cet espace de coworking accueille tout type d'entrepreneur-ses, salarié-es en télétravail ou associations pour développer des projets d'économie sociale et solidaire.

- * Un espace de coworking en espace ouvert ainsi que deux bureaux isolés et une salle de réunion.
- * Des services d'accompagnement en web ingénierie, communication et stratégie commerciale, conseil en droit des affaires, en identité visuelle et en comptabilité sont proposés par Coworkcity ou ses partenaires.
- * Un service de domiciliation comprenant la réception du courrier et le renvoi postal une fois par semaine en cas d'absence.
- * Le lieu est privatisable les soirs et week-end par les adhérent-es mais également par les associations.

Qu'y fait-on ?

Comment a été créé le lieu ?

Coworkcity est né de l'envie de trois associés de travailler autour de valeurs communes telles que le partage, la collaboration, la solidarité et l'entraide. Après la visite de plusieurs espaces de coworking, le choix a été fait

d'alléger le plan de financement, de baisser les charges de fonctionnement et de développer les prestations payantes afin de financer trois emplois. Au fil des rencontres avec d'autres entrepreneur-ses, le projet de créer un espace à prix accessible mettant en avant l'économie sociale et solidaire est devenu concret.

Les trois associés accompagnent les coworkeur-ses dans leur développement via le suivi régulier, la recherche de partenariats, le développement d'outils numériques à destination de la communauté, la communication.

Les espaces sont gérés par l'équipe dirigeante. Les coworkeur-ses sont « challengé-es » pour participer aux projets associatifs locaux, leur permettant des interactions avec le contexte local. Une fois par mois, les coworkeur-ses se réunissent pour évoquer leur actualité et lancer des appels à collaborer.

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Alfortville – Val-de-Marne

Milieu urbain

Créé en 2016

Statut : SAS

Local de 160 m²

Budget : 50 000 €

Loyer : 750 € charges comprises
27 bénévoles de l'association SINAPP
o salarié-e

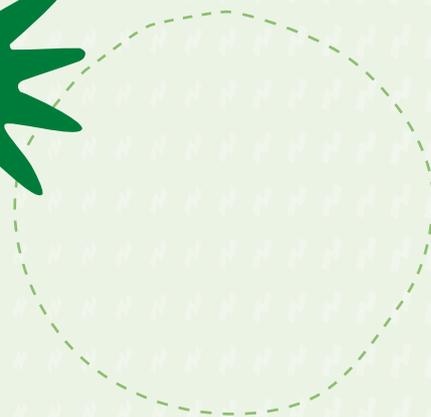
30 usager-ères (les coworkeur-ses)

Qui finance ?

- * La location des espaces et la prestation de services, de 75 € à 255 € HT par mois pour le coworké.
- * Un partenariat avec le bailleur social a permis de trouver les locaux à prix modéré. L'investissement pour la création de Coworkcity a été réduit à 35 000 €, soit un budget divisé par deux grâce à des partenariats avec des entreprises locales et à un chantier solidaire qui a mobilisé 27 bénévoles pour la rénovation des lieux et la végétalisation.



- * Mise à disposition des espaces de travail et de la cuisine pour les événements le soir et le week-end.
- * Intégration des coworkeur-ses aux groupes thématiques du collectif Alternatiba en lien avec leur activité.
- * Mise à disposition d'une plateforme web de défis citoyens. Cette application mobile donnera la possibilité à chacun-e de réaliser et de partager des défis citoyens et éco-responsables. L'objectif ? S'amuser tout en agissant positivement sur l'environnement et challenger nos proches sur des défis à impact positif.



Les conseils pour la création

Se trouver une identité marquée avec un concept innovant et développer le réseau de proximité.



Les plus

Un réseau collaboratif actif, des services d'accompagnement, un environnement « comme à la maison ».



Les moins

Surface principalement en open-space, salle de réunion de 12 personnes maximum.



Les contacts et horaires

COWORKCITY



57 rue Véron
94140 Alfortville



06 85 92 23 78



www.coworkcity.fr



Lundi à vendredi : 9 h - 19 h
et le soir et week-end
sur réservation



Casaco est un tiers-lieu de travail et de vie. Il propose des espaces de travail individuels, collectifs et de convivialité à une communauté de travailleur-ses autonomes, entrepreneur-ses, salarié-es, représentant-es d'associations, élu-es, porteur-ses de projet...

Qu'y fait-on ?

L'équipe du lieu assure une harmonie générale et crée un programme d'animation avec au moins quatre événements par semaine : repas-curiosité sur un sujet donné, ateliers professionnels aux formats pédagogiques

alternatifs, tables rondes ou encore moments de convivialité. Deux fois par semaine, l'association Les Fabriqueurs occupe le garage avec une soixantaine de bidouilleur-ses qui discutent, créent, expérimentent autour de la matière et de machines numériques (imprimante 3D, CNC, Arduino...). Il en sort des liens forts et des projets communs.

Comment a été créé le lieu ?

Début de la dynamique en février 2014 : rencontre avec la maire adjointe au développement économique, qui souhaitait créer une pépinière dans un espace en occupation temporaire. Visite de l'espace en mars 2014. Puis

des ateliers participatifs ont été lancés et un collectif s'est créé autour du projet. L'espace a ainsi été pensé par les futur-es usager-ères. En septembre 2014, signature de la convention d'occupation pour une durée de trois ans renouvelable, suivie de trois mois de travaux d'aménagement. Inauguration le 11 décembre 2014.

Casaco est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Elle compte quatre salarié-es (un animateur, une responsable développement, deux responsables du lieu), deux cogérants et une assemblée générale composée de 24 sociétaires (salarié-es, usager-ères et partenaires techniques ou financiers).

Comment ça marche ?

Fiche d'identité

Malakoff – Hauts-de-Seine
Milieu urbain
Créé en 2014
Statut : société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) – SARL – agrément solidaire
Local de 460 m²
Budget : 250 000 €
Loyer : 165 € / mois (bail précaire)
24 sociétaires de la SCIC
4 salarié-es (3 équivalents temps plein)

Qui finance ?

* Investissement initial : 10 000 € d'apport du fondateur, 45 000 € de la région (appel à projet pour espace de travail collaboratif), 35 000 € du département (appel à projet ESS), 30 000 € d'effet de levier de France

Active pour lever des financements bancaires (30 000 € de la Nef, 15 000 € de la Banque populaire).

* Exploitation : 25 000 € du département, 21 000 € via la Direccte, 170 000 € de vente d'espaces et de prestations. Loyer à 25 % du prix du marché. Deux contrats aidés.



Organisation d'événements et de réunions des Colibris, du Collectif des tiers-lieux, de l'union régionale des SCOP (Urscop).

Tous les mercredis soir, Casaco accueille une distribution de produits alimentaires en circuit court de « la Ruche qui dit oui ».



Les conseils pour la création

La SCIC permet une gouvernance partagée, dans un secteur non marchand, avec une orientation commerciale. Cela a facilité le rapprochement d'acteurs pluriels (usager-ères, salarié-es, partenaires techniques et financiers, écosystème local).



Les plus

- * Une communauté fidèle et soudée.
- * De nombreuses expérimentations mises en place.
- * Une reconnaissance des acteurs des tiers-lieux et des acteurs locaux.



Les moins

- * Un modèle économique viable mais avec des ajustements constants.
- * Une démocratie informelle à améliorer.
- * Une dépendance aux co-fondateurs pour assurer la dynamique collective.

Les projets

Week-ends entrepreneuriaux, formation-conseil pour les porteurs de projet de tiers-lieux, visites de scolaires, un deuxième lieu sur la fabrication et la consommation en cours de montage...

Les réseaux

Le Collectif des tiers-lieux.

Les contacts et horaires

CASACO

6 avenue Jean Jaurès
92240 Malakoff



06 60 90 87 00

Aurélien Denaes
Co-fondateur et administrateur
du Collectif des tiers-lieux
aurelien@casaco.fr

En plus d'avoir la bonne idée et une grande motivation, créer un lieu c'est aussi savoir s'organiser et anticiper chaque étape, utiliser les bons outils. Voici les grandes étapes d'un projet, les questions à se poser et quelques outils de méthode qui pourront vous être utiles (ils sont détaillés dans les fiches méthodologiques qui suivent).

1 SE METTRE D'ACCORD SUR LES VALEURS ET LES OBJECTIFS DU PROJET

La construction d'un projet collectif passe par la constitution d'une équipe fondatrice qui définit les valeurs partagées, les objectifs, le public visé... C'est un moment important pour apprendre à se connaître, confronter ses motivations et s'appuyer sur les talents de chacun. Comment rendre le lieu accessible ? Comment éviter les discriminations ? Quel objectif se donne-t-on en termes d'impact écologique ? La réalisation d'un mandala projet peut y aider (c'est un outil qui permet à chacun d'exprimer ses envies et comment y parvenir puis d'en faire un projet partagé). Cette phase peut aboutir à la rédaction d'une charte.

2 DÉFINIR LE MODE DE FONCTIONNEMENT INTERNE

Il s'agit de définir les rôles et responsabilités de chacun, les règles de fonctionnement, les modes de décision, les manières d'intégrer de nouvelles personnes, le choix du statut juridique... Comment éviter un fonctionnement hiérarchique ? Comment assurer des prises de décision efficaces ? Ce fonctionnement peut être visualisé (organigramme, trombinoscope...).

Fiche : Choisir son statut juridique 48

3 PRÉPARER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'objectif est d'anticiper au maximum les différentes étapes avant la création, un rétroplanning peut être très utile. C'est aussi l'occasion d'identifier les contraintes de délais, les coûts, les besoins du projet et d'échanger sur les conséquences en cas de non réalisation, les risques éventuels, etc. Cet exercice collectif permet de partager toutes les informations entre les membres de l'équipe projet. C'est l'occasion pour chacun de s'approprier les outils d'organisation de réunion et de communication non violente.

Il s'agit là aussi d'imaginer l'aménagement du lieu : quelle énergie utiliser et comment réduire sa consommation ? Comment limiter la production de déchets ? Peut-on récupérer l'eau de pluie ? Quels matériaux utiliser ? Comment privilégier la récup ? Etc.

Fiche : Comment organiser une réunion efficace 50

4 DÉCOUVRIR D'AUTRES LIEUX SIMILAIRES

Et ce guide peut y aider ! Il ne s'agit pas de vouloir reproduire dans les moindres détails le modèle d'un lieu existant, mais de s'appuyer sur des expériences existantes. Allez à la rencontre d'autres lieux similaires pour faire le plein d'inspiration. Ils peuvent vous apporter leurs enseignements, vous livrer leurs ambitions. Ressourceries, jardins partagés, espaces de coworking... de nombreux types de lieux ont des réseaux ou fédérations, contactez-les.

Fiche : Ressources et réseaux 52

5 ALLER À LA RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Prenez le temps d'aller rencontrer les acteurs du territoire, élus, entreprises locales, associations et citoyens. Ils connaissent bien l'existant, ils peuvent faciliter le développement de votre projet. Tous peuvent à un moment ou un autre vous apporter une aide occasionnelle ou sur la durée, comme par exemple la mise à disposition d'un espace ou d'un local, la mise en réseau avec des structures existantes, par le financement de votre projet, par l'échange de bonnes pratiques, le relai d'informations.

6 RÉDIGER VOTRE PROJET ÉCONOMIQUE

Lancez-vous dans le chiffrage du projet. Il est recommandé de se rapprocher d'un dispositif d'accompagnement qui vous apportera une méthode et un regard extérieur sur vos projections, couplé d'une expertise. Un projet bien rédigé et accompagné d'un prévisionnel financier réaliste est un outil essentiel pour votre gestion future. Un autre point important à ce stade est de savoir si on fonctionnera avec des salariés et de la chiffrer.

Les financements extérieurs peuvent aider au démarrage selon les situations. Mais c'est aussi l'occasion de réfléchir à l'autonomie économique du lieu. Quel niveau d'autofinancement à terme ? L'autonomie complète vous assurera une liberté d'action et de fonctionnement.

Fiche : Réaliser un plan d'affaires 54

Fiche : Gérer des bénévoles et/ou des salariés 56

Fiche : Créer et animer un site internet 58

7 TROUVER UN LOCAL, UN TERRAIN

Quels sont vos besoins en surface ? Avez vous la capacité de payer un loyer ? C'est souvent une étape qui prend beaucoup de temps, notamment en ville. Essayez de l'anticiper dès le lancement du projet. Parlez-en à tous le monde, on n'est jamais à l'abri d'une bonne occasion voire d'une mise à disposition gratuite. Mais le prix n'est pas le seul critère : comment est situé le local, notamment si vous comptez faire de la vente ? Y a-t-il des travaux à prévoir ? Enfin, quelque soit le cas de figure, établissez un bail.

8 TROUVER DES FINANCEMENTS

À ce stade, le projet est finalisé... sur papier. Reste à trouver les sous pour le mettre en œuvre. Ici les pistes sont nombreuses mais pas toujours évidentes. Parmi elles : les collectivités locales, les fondations, les appels à projets, les financeurs solidaires, les cigales, les banques éthiques... Vous pouvez aussi imaginer une campagne de financement participatif. Autant que possible essayez de diversifier les financements et de viser une indépendance à terme.

Fiche : Financer son lieu alternatif 60

Fiche : Réaliser une campagne de financement participatif 62

9 COMMUNIQUER

Ça y est, tout est prêt ! Il n'y a plus qu'à préparer l'ouverture. Commencez à communiquer le plus tôt possible pour construire le réseau des futurs usagers. Appuyez vous sur les réseaux locaux, tenez un stand lors d'événements connus, organiser une soirée de lancement, créez un site internet et des pages sur les réseaux sociaux...

Fiche : Être présent sur les réseaux sociaux 64

CHOISIR SON STATUT JURIDIQUE

Les bonnes questions pour faire le bon choix

UNE STRUCTURE JURIDIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

- * Pour passer des contrats que je ne peux pas porter en mon nom : bail, contrat de travail, ouverture de compte, contrat commerciaux, etc.
- * Pour des démarches officielles : demande d'autorisation, demande d'agrément.
- * Recevoir des financements publics ou privés.
- * Avoir une activité commerciale, etc.

MON ENVIRONNEMENT

Choisir une structure juridique c'est penser à l'intérieur, la vie dans ma structure, et à l'extérieur, les relations avec les autres acteurs économiques ou professionnels :

- * Projet en collectif ou en réseau ? Quels associés, quels partenaires, quels financeurs, place des bénévoles, des salariés... Chaque relation s'inscrit dans un cadre contractuel spécifique.
- * Qui sera impliqué dans les prises de décisions : conseil d'administration, salariés, bénéficiaires, collectivités territoriales, investisseurs, adhérents... ? Et comment sont répartis les éventuels bénéfices ? [intérêts privés, moi et mes associés (but lucratif) ou pour un but collectif (non lucratif)]
- * Les statuts doivent préciser qui peut être membre, les mandats, leur durée et les modes de prise de décision, notamment les rapports entre l'organe stratégique et l'équipe exécutive.

LE CHOIX DE MES RESSOURCES IMPACTE SUR MON STATUT

- * Ressources : activité marchande, aides publiques, dons, mécénat, bénévolat, ... ?
Chaque statut juridique permet ou pas l'accès à certains types de ressources.
- * Évaluer ses besoins en investissements : faibles ? lourds ? prévoir d'ouvrir son capital ? pour quel modèle économique ?
- * Enjeux financiers : but non lucratif, me dégager un revenu, acquérir du patrimoine, etc.



LES ASSOCIATIONS

L'association de loi 1901 est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices » (art. 1). Ses statuts présentent clairement son caractère désintéressé. La déclaration se fait en préfecture (Cerfa n°13973*03) avec au minimum deux créateurs. À but non lucratif, ses bénéfices sont exclusivement investis dans le projet associatif. Dans la majorité des cas, elle n'est pas sujette aux impôts commerciaux (TVA, impôt sur les bénéfices, etc.). Renseignez-vous sur la règle des 4P (produit, prix, public, publicité). Une association peut être d'intérêt général (cas général), d'utilité publique ou d'utilité sociale. Ces notions impactent sur le régime fiscal de l'association.

LES SCOP, SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION

Les SCOP sont des sociétés à vocation commerciale, c'est-à-dire destinées à vendre des biens ou des services. Elles peuvent être créées dans tous secteurs d'activité économique : commerce, industrie, artisanat, agriculture, services... Dans une SCOP, les porteurs de projets sont les salariés qui détiennent la majorité du capital de l'entreprise. Toutes les décisions importantes sont prises en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix ». Les bénéfices financiers sont reversés de manière équitable entre salariés, associés et les réserves.

LES STATUTS

LES SCIC, SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Les SCIC ont pour vocation la production ou la fourniture de biens ou de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. La SCIC peut exercer dans tous secteurs d'activités à partir du moment où le projet collectif implique des participants hétérogènes (bénéficiaires, adhérents, salariés, collectivités, associations, entreprises...). Les décisions importantes sont prises en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix ». Mais les statuts peuvent aussi prévoir un vote par collège d'associés, correspondant aux différentes catégories de participants. Les excédents de l'activité (les bénéfices) sont réinvestis dans l'activité.

LES AUTRES SOCIÉTÉS COMMERCIALES (ENTREPRISES INDIVIDUELLES, SARL, SA, SAS...)

Ces différents types de statuts sont ceux adoptés par les entreprises classiques. Moins fréquents dans l'économie sociale et solidaire, ils peuvent néanmoins être choisis pour des projets dans le but de dépasser certaines contraintes liées aux statuts précédents.

PLUS D'INFOS

www.service-public.fr

www.economie.gouv.fr

www.creersaboite.fr/createur/associations-et-structures-solidaires

www.avise.org/ressources/quelle-forme-juridique-pour-votre-projet

Avoir une méthodologie de réunion permet une réelle efficacité du travail. Elle favorise également une véritable participation des gens, l'intégration et la responsabilisation de nouveaux venus.

COMMENT ORGANISER UNE RÉUNION EFFICACE

CADRER LES RÉUNIONS

Chaque réunion commence à l'heure et finit à l'heure. Les premières fois, vous commencerez avec la moitié des gens absents. Au bout d'un moment, la majorité sera là à l'heure ou en avance.

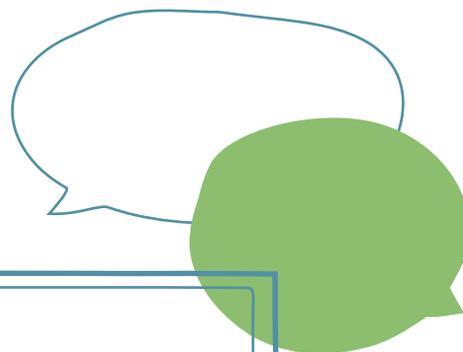
De même, il faut respecter l'heure de fin annoncée. Cela pousse à être efficace, à calculer le temps de chaque débat et à bien préparer les réunions. Cela permet surtout à ceux et celles qui ont des enfants, d'autres impératifs, de venir tranquilles aux réunions. Ils savent qu'ils seront libres à l'heure prévue et peuvent s'organiser en fonction.

ENVOYER UN ORDRE DU JOUR MINUTÉ ET S'Y TENIR

Chaque réunion doit avoir un ordre du jour précis, qui minute chaque sujet en fonction de l'importance des points à traiter ou du débat qu'il est susceptible de soulever. L'ordre du jour envoyé trois jours avant les réunions est à la fois une piqûre de rappel pour ces réunions, et un moyen pour chacun-e de les préparer.

ÉCRIRE UN COMPTE-RENDU

Un compte-rendu est fait pendant la réunion. Il résume les infos et les décisions de la réunion. Cela oblige à être concret, à faire des synthèses, à clarifier les décisions prises. Cela construit une mémoire interne du processus, des décisions prises, de l'évolution de la participation des gens (on note chaque fois le nombre de présent-es et leurs prénoms).



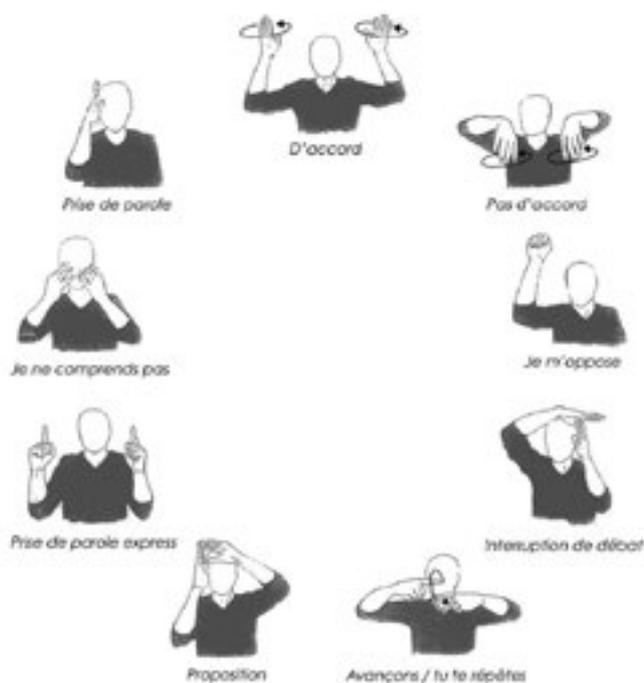
GÉRER LES TEMPS DE PAROLE

Chaque réunion est animée par un-e modérateur-ricer, qui note et distribue les tours de parole et essaie de faire respecter le temps imparti à chaque point de l'ordre du jour.

Idéalement, il faut que les gens puissent se voir (cercle), prendre des notes et avoir l'ordre du jour sous les yeux (et savoir combien de temps il reste pour chaque point).

Il est important d'introduire chaque point de l'ordre du jour par une petite synthèse et mise à niveau d'information permettant à chacun-e de mieux comprendre la discussion qui suit.

FLUIDIFIER LES INTERVENTIONS AVEC DES SIGNES CONNUS DE TOUS-TES



UTILISER DES SUPPORTS VISUELS

Ne pas hésiter à utiliser un tableau et des schémas pour faciliter la compréhension des choses, notamment pour tout ce qui concerne l'organisation du local et pour les questions de planification.

ARTICULER EFFICACITÉ ET CONVIVIALITÉ

Il est important que les réunions soient efficaces. Il faut que les gens sentent que cela sert vraiment, que cela fait avancer les choses.

Après les réunions, ceux et celles qui le souhaitent peuvent aller boire un verre. Cela permet de mieux se connaître, d'approfondir des discussions de fond que l'on n'a pas le temps d'avoir pendant ces réunions chronométrées, de s'amuser et de souffler.

RESSOURCES ET RÉSEAUX

LES RÉSEAUX PAR TYPE DE LIEUX

- * Les ressourceries : www.ressourcerie.fr
- * Les jardins partagés : jardins-partages.org
- * Les ateliers vélos : www.heureux-cyclage.org
(voir aussi leur mine de conseils : wiklouHYPERLINK « wiklou.org/wiki/Accueil ».org)
- * Les garages solidaires et associatifs : www.garages-solidaires.fr
- * Les cafés culturels associatifs : www.resocafeasso.fr
- * Les cinémas indépendants : www.lacid.org
- * Les jardins de cocagne : www.reseaucocagne.asso.fr
- * Les tiers lieux, espaces de coworking et autres espaces partagés :
le collectif des Tiers Lieux www.collectif-des-tiers-lieux.fr
et la coopérative des Tiers Lieux coop.tierslieux.net/la-cooperative/finalites-et-demarche

LES RÉSEAUX GÉNÉRALISTES

- * Alternatiba travaille avec d'autres réseaux à la mise en place d'une plateforme web des alternatives : alternatiba.eu/plateforme-web-des-alternatives/
- * Le réseau des Oasis, du mouvement des Colibris : www.colibris-lemouvement.org/projets/projet-oasis/carte-oasis

SE METTRE D'ACCORD SUR LES VALEURS ET LES OBJECTIFS DU PROJET

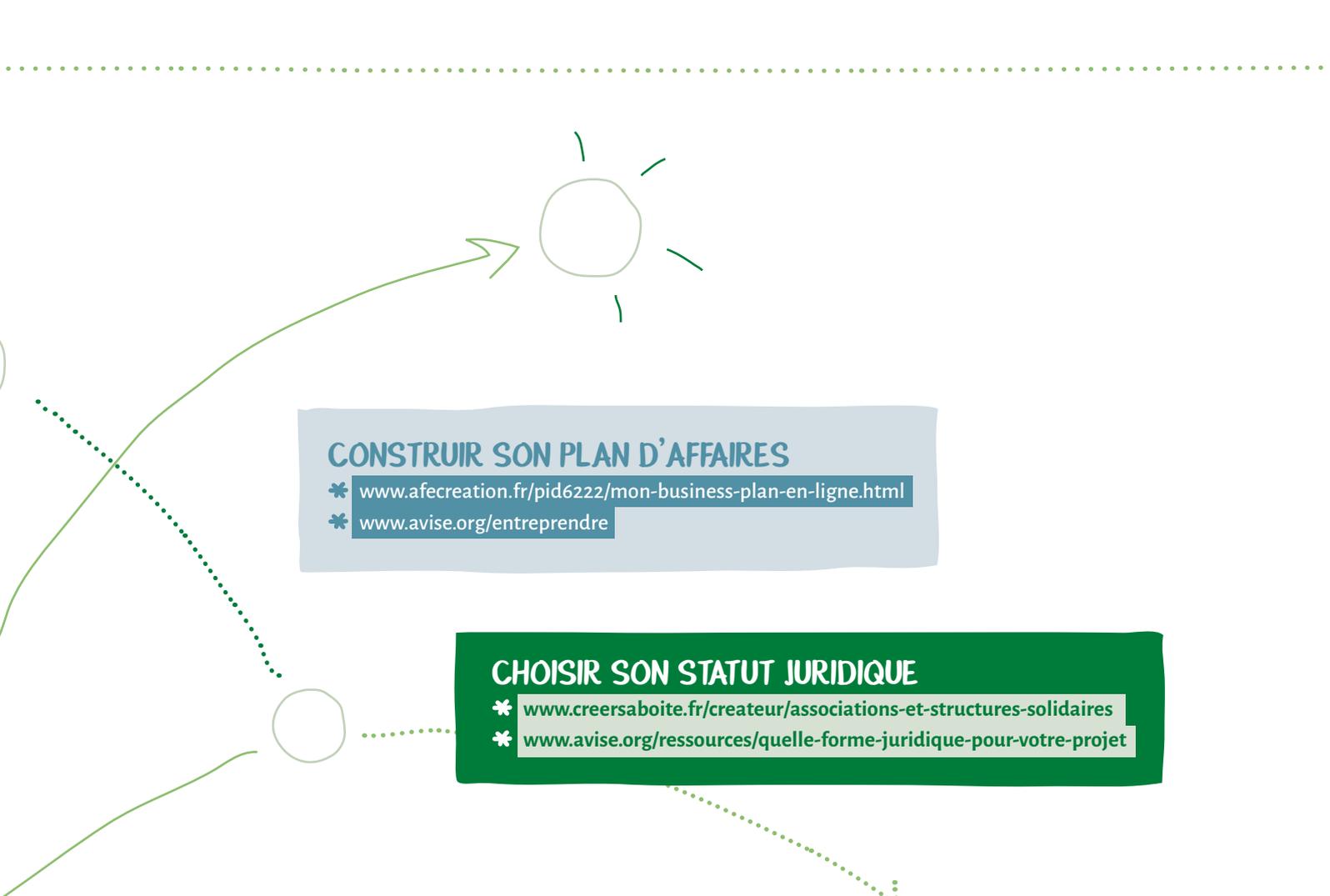
- * Mandala pour faciliter l'expression des valeurs dans le cadre de la co-création d'un lieu. www.lespiedsverts.com/?p=4105
- * L'arbre d'objectifs : culture-et-promotion.org/ressources/evaluation-utilite-sociale/Arbre_d_objectifs.pdf

S'ORGANISER ET ANIMER UN COLLECTIF

Les outils proposés par L'université du Nous (socricratie, gestion de conflit, world café, forums ouverts, communication bienveillante...) : universite-du-nous.org/a-propos-udn/ses-outils/

CONCEVOIR SON PROJET

- * Portail du développement de l'économie sociale et solidaire www.avise.org/ressources
- * Un guide pour la création d'entreprises sociales et solidaires : www.atelier-idf.org/ressources/documents/3/8426,guide-createur-ess.pdf



CONSTRUIRE SON PLAN D'AFFAIRES

- * www.afecreation.fr/pid6222/mon-business-plan-en-ligne.html
- * www.avise.org/entreprendre

CHOISIR SON STATUT JURIDIQUE

- * www.creersaboite.fr/createur/associations-et-structures-solidaires
- * www.avise.org/ressources/quelle-forme-juridique-pour-votre-projet

TROUVER DES FINANCEMENTS

- * France Active (réseau associatif de financement et d'accompagnement) : www.franceactive.org
- * Les clubs d'investisseurs solidaires tels que les Cigales cigales.asso.fr ou CLEFE racines-clefe.com
- * Les structures de « capital-risque solidaire » : Garrigue www.garrigue.net,
Autonomie et Solidarité www.autonomieetsolidarite.fr (Haut de France),
Femu Qui www.femuqui.com (Corse),
Herrikoa herrikoa.com/fr (Pays Basque),
IÉS www.ies.coop (Occitanie/Pyrénées-Méditerranée).
- * Les banques solidaires telles que La Nef, le Crédit Coopératif ou Caisse Solidaire (Haut de France) qui intègrent des critères sociaux et solidaires dans les conditions au financement des projets.
- * Des fonds d'investissement solidaires tels que Comptoir de l'Innovation, PhiTrust Partenaires, Mandarine Gestion, Esfin Gestion.
- * Des outils de financement créés par de grandes associations afin de répondre à des besoins spécifiquement liés à des secteurs d'activité particuliers : Energie Partagée Investissement, Foncière Terre de Liens, SOLIFAP, Cocagne Investissement.

MESURER L'ADHÉSION À VOTRE PROJET DES PARTENAIRES POTENTIELS

www.wikimanagement.net/fr/14-mesurer-ladhesion-la-carte-des-partenaires.php

Centre de ressources numériques (publications, résultats d'étude, retour d'expériences...) :

www.lerameau.fr/les-centres-de-ressources

Un plan d'affaires est un document écrit permettant de formaliser son projet d'entreprise.

RÉALISER UN PLAN D'AFFAIRES (BUSINESS PLAN)

LE BON MOMENT POUR RÉALISER LE PLAN D'AFFAIRES

Le business plan est la **dernière étape incontournable de l'étude d'un projet.**

C'est-à-dire après :

- * l'identification du besoin social ou environnemental auquel on souhaite répondre
- * l'étude de marché : étude de la clientèle et de la concurrence
- * la définition des choix : cible, positionnement etc.

Il est la **mise au propre du projet.**

LE RÔLE DU PLAN D'AFFAIRES

- * Il est le **fil rouge**, le guide de lancement du projet, la ligne directrice et stratégique
- * Il est l'**outil majeur de communication et de promotion du projet pour convaincre les partenaires stratégiques** : financeurs, fournisseurs, bailleurs, etc.

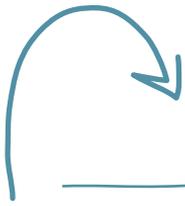
SON CONTENU

Une synthèse - deux pages maximum - à réaliser en dernière étape. Cette synthèse doit pouvoir vivre seule.

Une présentation des porteur-ses de projets, leur motivation, leur adéquation avec le projet, leur rôle dans le projet.

Une présentation du marché, du projet et de la démarche commerciale :

Les produits et services	<ul style="list-style-type: none"> * Quels seront vos produits et services ? Vos tarifs ? * Quelles seront les étapes de votre processus de production ou de fabrication ? * Quels seront vos moyens de production ?
L'équipe	<ul style="list-style-type: none"> * Quelques mots sur les gérant-es (formations, expériences, compétences/projet) ? * Quelle connaissance avez-vous du territoire d'implantation de votre projet ? * Qui seront les membres de l'équipe ainsi que leurs fonctions ? * Qui sont les associé-es de la structure ? Quelle est la répartition du capital ?
Les client-es	<ul style="list-style-type: none"> * Quel type de client-es visez-vous (professionnels, particuliers, secteur public, associations) ? * Quels seront les délais et conditions de règlements octroyés à vos client-es ? * Quels seront vos circuits de distribution (vente directe, marchés, boutique, grossistes, etc.) ?



Le local	<ul style="list-style-type: none">* Quelles sont les caractéristiques du local (accessibilité, surfaces de vente/stockage, organisation de l'espace, vitrine, etc.) ?
Les fournisseurs	<ul style="list-style-type: none">* Qui seront vos fournisseurs ?* Quelles conditions vous accorderont-ils (délais de paiement, acomptes, etc.) ?
Les concurrents	<ul style="list-style-type: none">* Aurez-vous des concurrents directs et/ou indirects ?* Quelles sont leurs forces/faiblesses ?* Quelle différenciation proposerez-vous ?

Les informations chiffrées : comment allez-vous gagner de l'argent en mettant en œuvre votre projet ? Il devra au moins comporter :

- * Un compte de résultats prévisionnel sur 3 ans (description précise du chiffre d'affaires, de la marge et des charges)
- * Un plan de financement (postes à financer, ressources envisagées : apport, emprunt, etc.)

LES CLÉS D'UN PLAN D'AFFAIRES EFFICACE

- * Une synthèse introductive de deux pages maximum, autonome du reste du document (à rédiger en dernière étape).
- * Toutes les informations chiffrées doivent être expliquées et argumentées dans la présentation rédigée.
- * Un business plan efficace est composé de 80 % de présentation rédigée et de 20 % de présentation chiffrée.
- * Faire relire auprès de personnes extérieures au projet pour tester et ajuster.
- * Ne pas hésiter à utiliser des schémas et éléments visuels.

ALLER PLUS LOIN

Sur le business plan : L'entreprise sociale [aussi] a besoin d'un business plan, Thierry Sibieude & Marie Trelu-Kane, Rue de l'échiquier 2011 (consultable en ligne : www.ruedelechiquier.net).

Des structures d'accompagnement peuvent vous appuyer dans la préparation de votre projet.

L'Avise (agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement) a cartographié les différents dispositifs d'accompagnement à la création de projets dans l'ESS.

Vous trouverez sur le portail avise.org (rubrique Entreprendre) de nombreuses ressources, un descriptif des différents dispositifs d'accompagnement existants ainsi qu'un annuaire des acteurs.

www.avise.org/entreprendre

Le site Say Yess regorge également de conseils pour se lancer ainsi que des témoignages et portraits :

www.say-yess.com/entreprendre-dans-ess-se-lancer



COMMENT GÉRER DES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

ATTIRER DES BÉNÉVOLES

Tous les événements organisés sont des endroits où l'on peut rencontrer de futurs bénévoles, du village des alternatives à la réunion publique la plus modeste. Il faut être prêt à donner les bons renseignements sur la nature des activités du collectif, les besoins en bénévoles, le fonctionnement et l'actualité du groupe.

ACCUEILLIR DES BÉNÉVOLES

La phase de rencontre « officielle » avec les membres du collectif (bénévoles, salariés, membres actifs) est cruciale et doit permettre au bénévole de s'exprimer sur ce qu'il souhaiterait apporter et quand il le peut. Si ses attentes peuvent être remplies, il est préférable de lui proposer rapidement de commencer concrètement, sous peine de

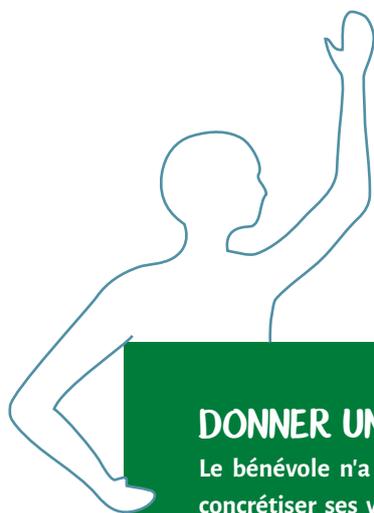
le voir s'éloigner par lassitude. Une formation de quelques heures ou jours peut être proposée à tous les nouveaux bénévoles et ainsi marquer l'entrée dans le collectif. Un kit de bienvenue,

physique et/ou numérique, peut faciliter l'arrivée. Exemple de contenu : organigramme, contacts, charte, statuts, communications sur les événements et projets.

LES BÉNÉVOLES

DONNER UNE JUSTE PLACE AUX BÉNÉVOLES

Le bénévole n'a pas d'obligation contractuelle. Il est souvent là pour concrétiser ses valeurs et n'attend pas que l'ambiance lui rappelle un cadre professionnel. Il s'agit de trouver un équilibre entre précision de ce qu'il y a à faire et place accordée à la spontanéité (je viens/ je ne viens plus, je m'investis beaucoup au départ/j'ai moins le temps...). L'animation de l'équipe des bénévoles est importante à penser, au même titre que le soin apporté aux relations avec les partenaires extérieurs par exemple.



LE CONTRAT DU SALARIÉ

Le salarié a un contrat de travail. Il précise les missions, les horaires de travail et la rémunération. Selon les types de contrat, les missions sont plus ou moins précises. Par exemple, les missions inscrites dans un contrat d'engagement de Service Civique doivent rester assez générales. La posture à adopter est parfois ambiguë : le contrat doit rester vague au niveau de la loi, mais le tuteur attend parfois des choses assez précises. Cet aspect est à aborder rapidement dans la relation de travail. Le contrat des salariés en Service Civique, comme ceux en Contrat Aidé, stipule qu'ils doivent être accompagnés dans leur missions, notamment via des entretiens réguliers.



LA PLACE DES SALARIÉS

Selon les structures et les formes de gouvernance choisies, les salariés ont un poids plus ou moins prégnant dans les actions et les projets réalisés. Il est important de garder à l'esprit que les bénévoles ne sont pas au service du salarié. Et aussi que ce n'est pas parce que le salarié est rémunéré qu'il doit avoir sur ses épaules la majorité des tâches nécessaires pour remplir les objectifs fixés en commun.

LES SALARIÉS



LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles ont des envies et compétences diverses et parfois insoupçonnées qu'il faut prendre le temps d'identifier afin de les valoriser. Le management peut s'effectuer de bénévoles à bénévoles, via des responsables de groupes de travail par exemple. Il peut aussi prendre la forme d'un management de salarié à bénévole.

OBLIGATIONS ET GESTION COMPTABLES DES ASSOCIATIONS EN BREF

La comptabilité est une source d'information pour suivre son activité dans le temps : passé, présent, futur. Elle répertorie toutes les dépenses et recettes de l'association, ainsi que son patrimoine. Sa forme est normée. Elle doit pouvoir être lue et comprise par ceux qui, en interne, font vivre l'association, et également par des organismes extérieurs comme par exemple les financeurs / subventionneurs. Ne pas assurer ses obligations comptables, c'est se priver d'outils pour bien gérer son association, mais aussi pour certaines associations, s'exposer à des sanctions. NB : la gestion d'une association doit être pensée en lien avec son caractère non lucratif et son action d'intérêt général.

LES OBLIGATIONS COMPTABLES

Pour les petites associations : tenir une comptabilité de trésorerie simplifiée avec enregistrement des recettes et des dépenses et ventilation de ces sommes par nature suffit.

Pour les grosses associations, les obligations sont diverses et dépendent de :

1. son mode de financement
 2. son activité commerciale
 3. l'attribution de financements publics (État ou collectivités locales)
- etc...



LES BONS RÉFLEXES

Dès le démarrage du projet, on prend l'habitude d'être rigoureux avec sa comptabilité. C'est à dire d'instaurer des bons outils et mettre en place des bons réflexes. Cette démarche repose sur 5 aspects :

- * choisir ses priorités
- * prévoir (élaborer un budget prévisionnel des dépenses et des recettes)
- * gérer (mettre à jour ses documents comptables)
- * contrôler (assurer le suivi de ses tableaux de bord)
- * réajuster (corriger les écarts entre prévision et réel).

Ainsi, lorsqu'on a posé concrètement son objectif (événement, création d'un lieu, commercialisation d'un objet, etc.), il faut évaluer le coût d'investissement et établir le budget prévisionnel en charges et produits.

ORGANISER SA COMPTABILITÉ POUR Y VOIR CLAIR

- > La comptabilité s'appuie sur des justificatifs (factures, notes de frais, pièces de banques, quittance, feuilles de caisse...). Organisez ces pièces par type (achat, vente, banque, opérations diverses) et par ordre chronologique. Idéalement numérotez-les.
- > Vérifier régulièrement sur les relevés bancaires si les recettes et dépenses attendues ont bien été exécutées.
- > Être rigoureux avec les dépenses liées aux taxes et obligations fiscales (mensuelle, trimestrielle, annuelle) : cotisations sociales des salariés, TVA, impôt commercial...
- > Chiffrer les stocks : marchandises, fournitures, timbres, etc.
- > Enregistrer bien les ressources de l'association : cotisations, dons, mécénats, partenariats, subventions, prêts, ventes...
- > Vérification de la caisse après clôture, tenue de feuille de caisse.
- Etc.

LES OUTILS DE BASE DE LA GESTION FINANCIÈRE

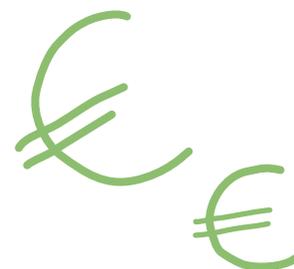
1. Le bilan comptable : est un outil normé qui présente l'ensemble du patrimoine de l'association à une date donnée. Organiser en « actifs » (ce qu'on possède : immobilisation, stocks, créances, trésorerie, compte bancaire) et « passifs » (ce qu'on doit : capitaux, dettes, solde bancaire).

2. Le compte de résultat : présente les produits et charges de l'année. Il récapitule 3 types d'opérations : les opérations d'exploitation (liée à la réalisation des projets de l'association) ; les opérations financières ; les opérations exceptionnelles (opérations non courantes). Il permet de savoir si l'association a réalisé un excédent (un bénéfice) ou un déficit (une perte) en fin d'exercice.

3. L'annexe : apporte des informations complémentaires aux éléments qui figurent dans le bilan et le compte de résultat (ex : échéances des dettes et des créances à venir...)

4. Le plan de trésorerie : prévision des recettes et des dépenses et suivi des soldes. Il permet d'anticiper et de suivre dans le temps les encaissements et les sorties d'argent nécessaires à la réalisation de l'activité de l'association sur une période donnée.

LA GESTION FINANCIÈRE



RESSOURCE

Le document-type pour organiser sa comptabilité s'appelle le **plan comptable général**. Il s'agit de la nomenclature standard répertoriant tous les types de comptes. Existe dans plusieurs éditions.

CONSEIL

Inviter votre trésorier à se former sur ses responsabilités légales et celles de l'association, idéalement avec des membres du conseil d'administration et des bénévoles.

Financer son projet est l'étape clé avant le lancement de l'activité et bien choisir ses partenaires financiers est essentiel.

FINANCER SON LIEU ALTERNATIF : LES FINANCEURS SOLIDAIRES

LES FINANCEURS SOLIDAIRES C'EST QUOI ?

Un financeur solidaire est un intermédiaire financier dont l'activité principale consiste à investir dans des activités solidaires, c'est-à-dire soit des activités ayant une utilité sociale, soit des projets portés par des personnes exclues du système bancaire.

Les sommes investies par les financeurs solidaires proviennent principalement des placements de personnes ayant fait le choix de mobiliser leur épargne au bénéfice d'activités solidaires.

Les financeurs solidaires se caractérisent en outre par les services d'accompagnement qu'ils proposent aux porteurs de projets qu'ils financent.

Ces institutions financières ont des formes juridiques très diverses (sociétés de capital-risque, établissements financiers, coopératives, sociétés foncières...) et financent des projets à des stades différents (création, consolidation, développement), ainsi que des activités très variées (lien social, alimentation, lutte contre l'exclusion, logement, etc.).

Elles sont également appelées institutions financières solidaires, acteurs financiers solidaires, financiers solidaires...



LES FINANCEURS SOLIDAIRES, POURQUOI ?

> Les financeurs solidaires disposent de l'expérience et de l'expertise pour financer un projet collectif à finalité sociale ou environnementale, dont les spécificités sont souvent moins maîtrisées par les financeurs classiques.

> Les financeurs solidaires ont une approche différenciée allant souvent au delà du financement : services d'accompagnement, suivi personnalisé, mobilisation du réseau et de bénévoles, les approches varient selon les structures.

> Prévoir le financement d'un projet citoyen et engagé par de l'épargne citoyenne et solidaire, c'est avoir des exigences de cohérence globale dans sa démarche de création de lieu collectif alternatif.



LES FINANCEURS SOLIDAIRES COMMENT ?

- * Le financement est la dernière étape avant le démarrage de l'activité. Le plan d'affaire (voir fiche) doit être réalisé et maîtrisé, il permettra au financeur de se positionner sur la viabilité économique et financière du projet.
- * Une levée de fonds demande plusieurs mois, il convient donc d'anticiper ce délai et de contacter ses partenaires financiers suffisamment tôt !
- * La levée de fonds s'effectue donc en parallèle de démarches administratives et commerciales. Cela permet la constitution du dossier administratif une fois le financement accordé, étape indispensable au décaissement des fonds.

* Toutefois, pour éviter les mauvaises surprises, attention à ne pas prendre d'engagements fermes avec ses clients et fournisseurs avant d'avoir obtenu les accords de financement.

UN EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ PAR LA FINANCE SOLIDAIRE

Casaco est un espace de travail coopératif dans le sud de Paris. Ce lieu collaboratif regroupe entre autres des entrepreneurs, des travailleurs autonomes et des dirigeants associatifs qui mutualisent leurs outils de travail et mettent leurs talents et leurs réseaux à disposition du collectif. À sa création, Casaco a sollicité les financeurs solidaires pour financer les investissements et le fond de roulement selon le modèle suivant :

- > Apport en capital 10 %, Subventions > 30 %, France Active (FRIS) 30 %
- > Prêt bancaire Nef 30 % (avec garantie France Active) et avance sur TVA.

LES DIFFÉRENTS OUTILS DE FINANCEMENT LORS DE LA PHASE DE CRÉATION

Plus d'infos sur

<http://www.avise.org/entreprendre/se-faire-financer>

QUELQUES EXEMPLES DE FINANCEURS SOLIDAIRES

- * Consulter l'annuaire des financeurs de l'Avise www.avise.org/annuaire-des-acteurs
- * Consulter la synthèse des financeurs solidaires de Finansol www.finansol.org/_dwl/synthese-les-acteurs-du-financement-solidaire.pdf
- * Financement solidaire intégré à un réseau d'accompagnement : France Active
- * Véhicules de financement spécialisés créés par des associations : Foncière Terre de Liens, Énergie Partagée Investissement, Cogne Investissement.
- * Investissement solidaire citoyen : les Cigales, Garrigue, 1001pact
- * Financement solidaire (seul ou en cofinancement avec votre banque) : la Nef, la Caisse solidaire
- * Financement participatif par le prêt : www.pretdechezmoi.com

RÉALISER UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF



Il est devenu courant de lever des fonds auprès du public pour compléter le financement de son projet. Pour autant, s'engager dans une démarche de financement participatif (dit aussi « crowdfunding ») n'est pas chose facile et suppose de mettre en place une réelle dynamique collective.

Les conseils ci-dessous portent sur une campagne de financement participatif sous forme de dons avec ou sans contreparties. Il s'agit de la forme à la fois la plus répandue et la plus adaptée aux besoins des lieux alternatifs. D'autres formes existent, notamment des préventes pour le financement de livres, CD, etc.

CALIBRER AU MIEUX L'OBJECTIF DE LA CAMPAGNE

Déterminer l'objectif de sa campagne n'est pas neutre : trop élevé, il peut être considéré comme une « marche trop haute » à gravir (surtout si la campagne se déroule sur une plateforme pratiquant la règle du « Tout ou rien »), trop modeste, il peut être un obstacle à une large mobilisation. L'important consiste donc à confronter ses propres besoins à la réalité statistique du financement participatif (quitte à dépasser allègrement l'objectif indiqué) : en l'occurrence, le montant moyen collecté par campagne sous forme de dons se situe entre 3 000 € et 4 000 €. Pour la création de lieux, le montant est souvent plus élevé : 10 000 € à 15 000 € n'est pas excessif.



CONSTITUER UNE VÉRITABLE ÉQUIPE DE CAMPAGNE

Préparer et animer une campagne n'est pas de tout repos puisqu'il faut à la fois travailler sur la présentation (un message clair, une page projet attractive et, idéalement, une vidéo bien ficelée) et sur ce qui doit être une véritable stratégie de communication : quel public solliciter ? comment entrer en contact avec lui le plus efficacement possible ? quels partenaires mobiliser pour relayer la campagne ? Vous l'aurez compris, l'énergie du plus grand nombre est nécessaire. C'est d'ailleurs le point de départ de votre mobilisation citoyenne puisque chacun d'entre vous se fera ambassadeur de la campagne et contribuera à initier la dynamique.

LA COMMUNICATION À L'ANCIENNE EST ENCORE LA PLUS EFFICACE

Privilégier le contact direct avec votre public et parier sur le bouche-à-oreille : le numérique (et les réseaux sociaux en particulier) n'est là que pour faciliter la relation, et non pas la créer. La clé de la réussite, c'est de mobiliser vos réseaux locaux et/ou militants, puisque ce sont eux qui, les premiers, se lanceront. Si tout va bien, ils en parleront autour d'eux et s'engageront de manière à faire grimper la jauge et donner envie à un public plus large. Il peut être intéressant à ce moment-là de solliciter les médias.

PRIVILÉGIER DES CONTREPARTIES SUR-MESURE POUR VOS CONTRIBUTEURS

Les contreparties sont un levier utile pour mobiliser plus largement. Elles peuvent être immatérielles ou matérielles, l'essentiel étant que les contreparties fassent sens aux yeux de votre public : il s'agit donc d'identifier au préalable ce qui motive les contributeurs. Et, souvent, il s'agira de créer un sentiment d'appartenance à une même communauté et de créer un rapport privilégié avec vos donateurs : organisation d'un événement (festif ou non) qui leur sera dédié, adhésion à un club et ses avantages associés, lancement d'une offre exclusive, etc. Attention par ailleurs à faire en sorte que les contreparties offertes ne vous coûtent pas plus que ce que la campagne vous rapporte (hors prévente, se limiter à un ratio maximum de 1 à 3 entre le coût de la contrepartie et la contribution associée) et que vous ne vous empêtriez pas dans des problématiques logistiques que vous ne pourrez pas gérer (envois postaux, relations avec les partenaires censés vous mettre à disposition les contreparties etc.). Pensez aussi à valoriser la possibilité de réduction d'impôt en l'absence de contreparties.

LANCER SA CAMPAGNE AU BON MOMENT, POUR UN MAXIMUM D'IMPACT

Mis à part quelques périodes "noires" de l'année à éviter de préférence (en l'occurrence, juillet-août et fin décembre), le meilleur moment pour lancer votre campagne est :

- 1- celui où vous avez l'attention de votre public,
- 2- celui où vous êtes en passe de finaliser votre projet qui n'est toutefois pas tout à fait fini (le bon timing, en somme),
- 3- celui où vous êtes disponible et plein d'énergie.

Sachez par ailleurs que la campagne, pour être efficace, doit être relativement courte : on recommande généralement une durée de 45 jours (+/- 15 jours). Ainsi, vous créez une dynamique qui maximisera l'impact de votre communication ; au-delà d'une certaine durée, l'attention du public s'affaiblit et votre énergie se disperse.

CHOISIR SA PLATEFORME

La première fonction d'une plateforme, c'est d'offrir un espace sécurisé pour les transactions effectuées. Le choix, ensuite, relève de vos préférences : est-ce que la plateforme est en phase avec les valeurs portées par mon projet ? est-ce que l'accompagnement proposé est au niveau de mes attentes ? Ceci, personne d'autre mieux que vous ne pourra le vérifier.

À SAVOIR

L'AlternatiBar a été financé grâce à Zeste.coop, la plateforme de finance participative de la Nef. Au total, ce sont 228 citoyens qui ont rassemblé plus de 7100 €.

Aujourd'hui les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'importance. En tant qu'acteurs et actrices de la société civile, nous pouvons nous en servir pour faire connaître un projet ou un lieu existant, informer sur son actualité etc. Il est très utile de se créer un compte personnel, sur Twitter et Facebook, mais aussi un compte spécifique pour votre lieu. Ces deux outils ont des fonctions assez similaires, dont la principale est de partager des actualités. Une petite nuance : Twitter sert avant tout à poster des informations en direct et faire de la veille médiatique, tandis que Facebook permet de poster des actualités en différé avec du contenu plus riche (albums photos, création d'événements...).

ÊTRE PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



FACEBOOK

Sur Facebook, vous pouvez :

- * Poster vos actualités
- * Créer un événement public ou privé et inviter les gens à s'inscrire
- * Publier des albums photos
- * Faire une vidéo en direct d'un événement, action
- * Créer des groupes fermés pour partager des informations

LES USAGES

Twitter

Sur Twitter, vous pouvez :

- * Poster vos actualités (projets, événements, campagnes en cours).
- * Poster des photos ou faire une vidéo en direct d'un événement.
- * Partager les infos d'autres organisations que vous suivez en les retweetant ou en les citant.

TWITTER

1. Créer son compte personnel ou le compte de votre groupe local sur Twitter <https://twitter.com/>
2. Mettre une photo de profil et une photo de couverture. S'abonner aux comptes que vous voulez suivre (ex : [@aternatiba_](#))
3. Faire des tweets avec des mots-clé (hashtag en anglais) comme #GrandDéfi par exemple, en 140 caractères, espaces compris.
4. Liker et retweeter les tweets d'[@alternatiba_](#). Par exemple, lorsque vous voyez un tweet d'[alternatiba](#) sur votre mur d'actualités, vous cliquez sur l'icône retweeter (les flèches) / liker (le cœur).
5. Citer un tweet et pouvoir ainsi rajouter une information ou donner un avis plus personnel à un tweet d'[@alernatiba_](#) ou [@anvcop2](#). Cliquer sur l'icône retweeter (les flèches) puis sur citer ce tweet (sur smartphone) ou ajouter un commentaire (sur ordi).

LES PREMIERS PAS

FACEBOOK

1. Créer votre compte personnel sur Facebook <https://www.facebook.com/> qui pourra vous permettre ensuite de créer une page pour votre groupe local. Une page Facebook peut être gérée par plusieurs personnes, vous pouvez donc mettre plusieurs administrateurs si besoin.
2. Mettre une photo de profil et une photo de couverture. Inviter des personnes à liker votre page.
3. Liker et s'abonner aux pages que vous voulez suivre (ex : [@aternatiba_](#))
4. Animer votre page en partageant régulièrement vos actualités, des infos, etc. Encouragez vos abonné-es à liker, mettre des commentaires et partager vos actualités... Plus vos abonné-es sont réactif-ves et plus une publication a de chances d'être partagée !

POUR FACEBOOK ET TWITTER

* **Insérez les mots-clés (#)** dans toutes vos publications et identifiez les organisations concernées (par exemple : Alternatiba)

* **Soyez précis** : donnez des chiffres, décrivez la situation, évitez les approximations (ex : « on est nombreux », préférez « entre 50 et 60 personnes rassemblées à Jouay-les-Roses »)

* **Soyez sensible** : partagez votre sentiment personnel « je suis fier de rejoindre un mouvement citoyen sincère et indépendant », racontez votre histoire personnelle : « j'ai déjà assisté à une marée noire et je vous assure que vous ne la souhaitez pas à votre pire ennemi ».

* **Soyez positif** : préférons les messages humoristiques et positifs du type « je suis en colère lorsque les droits des coraux et planctons sont impunément bafoués », plutôt qu'un ton dramatique annonçant l'imminence de l'apocalypse qui ne sera entendu que par ceux qui sont déjà d'accord.

LES BONNES PRATIQUES

ASTUCE

Il est tout à fait correct d'envoyer plusieurs tweets en les numérotant 1/2 puis 2/2 pour exprimer un message qui ne rentre pas en 140 caractères ou en répondant à ses propres tweets.

ET POUR ALLER PLUS LOIN...

* Sur Twitter, la fonction "Créer des listes", permet de cibler les personnes avec qui vous voulez partager l'information / échanger plus facilement des photos en action avec d'autres groupes locaux d'alternatiba ou ANV-COP21 par exemple lors d'une journée de mobilisation nationale.

* Lorsque vous écrivez un tweet, n'hésitez pas à y intégrer un gif (image animée) pour rendre le tweet un peu plus drôle et attirant. Il suffit de cliquer sur l'icône "ajouter un gif" lorsque vous écrivez le tweet, et d'en sélectionner un qui correspond à votre message. De même, n'hésitez pas à ajouter des emojis (émoticônes) pour ponctuer votre message et le rendre plus humain.

* Ressources : - www.blogdumoderateur.com/guide-taille-images-reseaux-sociaux
- wiki.nuitdebout.fr/wiki/Villes/Paris/Media_Center/CR/Charte_de_fonctionnement
- wiki.nuitdebout.fr/wiki/Ressources/Utilisation_des_reseaux_sociaux

CRÉER SON SITE INTERNET

Le site internet de votre lieu sera votre vitrine et permet de donner pleins d'informations à vos futurs visiteurs : horaire d'ouvertures, accès, contact, informations sur votre lieu, ...

Créer son site, ce n'est pas très dur, il suffit juste de suivre les explications nombreuses fournies en ligne.

Nous vous proposons 2 solutions :

- La plus éthique : installer son site chez **ouvaton**, coopérative militante qui héberge déjà plusieurs outils d'Alternatiba.

1) Acheter un nom de domaine et installez votre site :

votre www.monsuperlieu.fr : ouvaton.coop/J-installe-un-site-sur-un-nom-de-domaine

2) Installer Wordpress :

suivre les indications présentes ici : www.notuxedo.com/comment-installer-wordpress-chez-un-hebergeur

3) Si vous n'y arrivez pas, vous pouvez aussi suivre :

www.notuxedo.com/comment-installer-wordpress-chez-un-hebergeur

- La plus facile mais non éthique :

suivre ce tutoriel : www.empocher.net/2015/06/comment-creer-blog-wordpress-ovh.html

Remerciements et partenaires



Ce document a été édité avec le soutien financier de l'ADEME.

Ce guide n'aurait pas pu voir le jour sans l'énergie d'un grand nombre de personnes et d'organisations, qu'ils-elles en soient fortement remerciés.



En premier lieu, les membres du groupe de travail « Guide des lieux alternatifs » de Alternatiba. Un travail collectif et bénévole pour imaginer le guide, rédiger, relire, diffuser, etc. Merci à Laurent, Sara, Mathilde, Pascal, Marie, Margot, Cécile, Marie-Claire, Steffie, Antonin, Lydie, Eric, Marie, Nico, Eric, Gayahnée, Barth, Charlotte, Aurélie, Remi, Kim, Annabelle, Adrien.

Un remerciement spécial à Lucie qui a maqueté tout l'ouvrage et en a fait le bel objet que vous tenez entre les mains.

Merci aussi aux personnes extérieures qui nous ont aidé pour quelques fiches : Fred, Anne Charlotte... et à tous celles et ceux, qui gèrent les lieux présentés dans ce guide et qui ont pris du temps pour répondre à nos questions.

Merci aux divers médias alternatifs qui nous ont aidé à dénicher des lieux intéressants et ont parlé du projet. Ils sont eux aussi une source d'inspiration importante pour tous les porteurs de projets :



Un merci particulier à **Silence** qui a publié dès mars 2017 un dossier sur le guide de création des lieux alternatifs. Silence est un mensuel écologiste, alternatif et indépendant, depuis 1982. Il est publié par une association

indépendante de tout mouvement ou parti, sans pub ni subvention. Chaque mois : des infos pratiques, des réflexions critiques et des pistes positives ! > revuesilence.net

Nature et Progrès, mensuel papier autour de l'agriculture bio associative > natureetprogres.org

Reporterre, quotidien de l'écologie sur internet > reporterre.net

Bastamag, site d'info écologique et social > bastamag.net

CQFD, mensuel papier autour des luttes sociales > cqfd-journal.org

L'âge de faire, mensuel papier autour des alternatives > lagedefaire-lejournal.fr

Fakir, mensuel papier autour des luttes sociales > fakirpresse.info

Lutopik, trimestriel papier d'enquêtes > facebook.com/lutopikface

L'écologiste, trimestriel papier autour de l'écologie > ecologiste.org

Merci enfin au Collectif pour une **Transition Citoyenne**. Il a appuyé le projet, apporté du contenu et aidé à sa diffusion. Voici les organisations qui en sont membres.



La Société financière de **laNef** est une coopérative de finance solidaire. Elle compte 36 000 sociétaires.

> www.lanef.com

De plus elle a réalisé certaines fiches méthodologiques sur le financement, avec l'aide de l'Avise.



Enercoop est une coopérative et seul fournisseur d'électricité en France à s'approvisionner directement et à 100 % auprès de producteurs d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique et biogaz).

> www.enercoop.fr



Énergie Partagée vise à accompagner et financer des projets locaux et citoyens de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.

> www.energie-partagee.org



Terre de Liens collecte l'épargne et les dons du public pour acquérir du foncier agricole pour préserver les fermes. Ces terres sont louées à des agriculteurs bios.

> www.terredeliens.org



L'**Aitec** est une association de solidarité internationale engagée pour la justice économique, sociale et écologique.

> aitec.reseau-ipam.org



Bio Consom'acteurs sensibilise élus et consommateurs pour le développement d'une agriculture biologique locale et équitable.

➤ www.bioconsomacteurs.org



Réseau Cocagne rassemble des fermes de maraîchage biologique en insertion par l'activité économique : 120 jardins en activité, 4 000 jardiniers, 20 000 familles d'adhérents, 700 encadrants et 1 500 bénévoles.

➤ www.reseaucocagne.asso.fr



Après avoir lancé avec succès le journal **L'âge de faire** en 2005, l'association lance un nouveau média alternatif, *Demain en mains*, avec la volonté de toucher cette fois un très large public non initié.

➤ www.demain-en-mains.info



Le **Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS)** est un think tank qui s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire.

➤ www.lelabo-ess.org



Pouvoir citoyen en marche, est un processus de reliaison, une plate-forme de rencontres et d'échanges entre tous les réseaux et les collectifs qui contribuent à régénérer la démocratie et le « vivre ensemble ».

➤ eg-pouvoir-citoyen.org



Miramap, est un mouvement rassemblant les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), leurs producteurs et leurs consommateurs pour l'alimentation saine et de l'agriculture de proximité.

➤ miramap.org



Amis de la Terre France est une association de protection de l'humain et de l'environnement. Elle est indépendante de tout pouvoir économique, politique et religieux.

➤ www.amidelaterre.org



Villes et Territoires en Transition réunit citoyen-nes de tous continents imaginent localement une vie future sobre en énergie et enthousiasmante par la convivialité, l'autonomie locale et la solidarité.

➤ www.transitionfrance.fr



La **Plate-Forme pour le commerce équitable (PFCE)** représente et fédère les principaux acteurs du commerce équitable en France.

➤ www.commerceequitable.org



On passe à l'acte est un laboratoire d'initiatives citoyennes. Elle est à la fois une association active pour la promotion d'une expertise citoyenne et un site de journalisme constructif.

➤ www.onpassealacte.fr



Attac France (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) est un mouvement d'éducation populaire. Elle compte près de 10 000 membres et plus de 150 comités locaux.

➤ www.france.attac.org



Artisans du Monde est le premier réseau associatif de commerce équitable en France, grâce à l'engagement des 150 organisations membres et des 6 500 militant-es, bénévoles et salarié-es.

➤ www.artisansdumonde.org



Collectif Roosevelt est un lieu de formation, de débat et de mobilisations citoyennes. Il est ouvert à tout-e citoyen-ne se reconnaissant dans les idéaux du manifeste proposé en 2012.

➤ collectif-roosevelt.fr



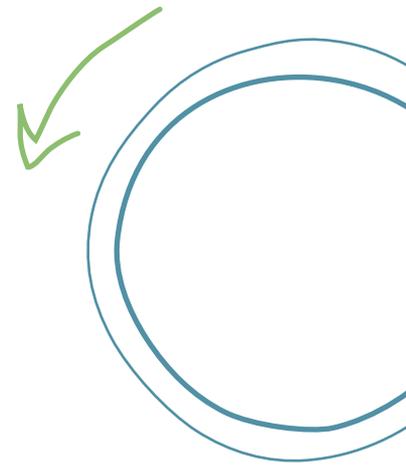
Le **CRID** est un collectif d'associations françaises de solidarité internationale, partageant des conceptions communes sur celle-ci.

➤ www.crid.asso.fr



Le **MES** développe des actions nationales relayées à l'échelle des territoires pour promouvoir l'économie solidaire et favoriser la mise en réseau des acteurs de l'économie solidaire.

➤ www.le-mes.org/



Depuis 2013, des citoyen-nes et associations ont organisé des « Villages des alternatives » dans plus d'une centaine de territoires différents en France et à l'international. Des centaines de milliers de personnes ont ainsi visité ces villages éphémères qui ont permis de montrer que les alternatives existent. Mais nous devons les faire connaître encore plus massivement pour qu'elles changent d'échelle et construisent le monde plus désirable dont elles sont porteuses.

Pour cela, il est nécessaire de développer des lieux permanents qui construisent ce nouveau monde, et qui soient des points d'appui permanents du mouvement climat. Dans ce guide vous trouverez des exemples et les outils pour vous lancer dans la création d'un lieu alternatif !

Ce guide a été élaboré par le mouvement Alternatiba qui réunit des milliers de citoyen-nes engagé-es face à l'urgence climatique dans la mise en place d'alternatives concrètes. Le mouvement marche sur deux jambes : celle des alternatives pour construire une société plus juste, plus solidaire, plus conviviale et plus soutenable, et celle des actions non-violentes d'opposition et de résistance pour empêcher les projets climaticides et interpeller les décideurs politiques et économiques sur l'urgence d'agir à la hauteur de l'enjeu.

Toutes les infos sur ► alternatiba.eu



2017 - 1^{ère} édition

Prix libre



Imprimé sur papier recyclé sur
les presse de l'imprimerie Sepec